

**La Haute-
Gaspésie**
esprit libre

**PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
DE LA ZONE AGRICOLE
MRC DE LA
HAUTE-GASPÉSIE**

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada  **Québec** 



Comité d'orientation

Catherine Plamondon, chargée de projet au PDZA, Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles
Allen Cormier, préfet, MRC de La Haute-Gaspésie
Sébastien Lévesque, directeur, MRC de La Haute-Gaspésie
Karine Thériault, aménagiste, MRC de La Haute-Gaspésie
Maryse Létourneau, directrice, CLD de La Haute-Gaspésie
Jean-Simon Vigneault, conseiller en développement économique, CLD de La Haute-Gaspésie
Carmen St-Denis, conseillère en développement rural, MAPAQ
Marc Tétreault, directeur, Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles
Véronique Babin Roussel, conseillère aux entreprises, Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles
Jérôme Emond, conseiller en développement, SADC de la Haute-Gaspésie, à partir de décembre 2017
Francis Lemieux, producteur de céréales biologiques sans gluten, La Terre des Anciens
Andréanne Cloutier, productrice maraîchère, le Jardin des gourmands, Coop du Cap
Frédéric Gauthier, producteur de Bœuf Gaspésie, Ferme Éole
Johanne Michaud, directrice, Gaspésie Gourmande, à partir d'octobre 2017
Serge Chrétien, maire de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, jusqu'en novembre 2017
Guy Bernatchez, maire de Saint-Maxime-du-Mont-Louis
Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts
Marie Gratton, mairesse de Cap-Chat, à partir de novembre 2017

Comité de travail

Catherine Plamondon, chargée de projet au PDZA, Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles
Carmen St-Denis, conseillère en développement rural, MAPAQ
Karine Thériault, aménagiste, MRC de La Haute-Gaspésie
Jean-Simon Vigneault, conseiller en développement économique, CLD de La Haute-Gaspésie
Véronique Babin Roussel, conseillère aux entreprises, Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles

Nous tenons aussi à remercier les producteurs, transformateurs, restaurateurs, élus et intervenants du secteur agricole, qui ont bien voulu répondre aux sondages, ainsi que madame Karina Espinoza-Rivière, conseillère en aménagement et vie syndicale à la Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES.....	6
LISTE DES CARTES.....	7
LISTE DES ACRONYMES.....	8
AVANT-PROPOS.....	9
MOT DU PRÉFET.....	10
HISTOIRE DE L'AGRICULTURE EN HAUTE-GASPÉSIE.....	11
1. PORTRAIT DE LA MRC.....	15
1.1 Profil territorial.....	15
1.2 Profil socioéconomique.....	15
1.2.1 Répartition des populations.....	15
1.2.2 Évolution démographique.....	16
1.2.3 Revenus de la population.....	17
1.3 Profil géophysique.....	18
1.3.1 Relief.....	18
1.3.2 Hydrographie.....	18
1.3.3 Climat.....	18
1.4 Développement de la MRC.....	20
1.4.1 Planification stratégique.....	20
1.4.2 Plan d'action socioéconomique.....	20
1.4.3 Plan de gestion des matières résiduelles.....	21
1.4.4 Schéma d'aménagement.....	21
1.4.5 Caractérisation du potentiel agro-forestier de l'Estran.....	21
1.4.6 Système alimentaire.....	21
1.4.7 Commerces d'alimentation.....	22
2. PORTRAIT DU TERRITOIRE AGRICOLE DE LA MRC.....	25
2.1 Zone agricole protégée.....	25
2.2 Potentiel agricole des sols.....	25
2.3 Occupation du territoire.....	28

3. PORTRAIT DES ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES	33
3.1 Entreprises agricoles	33
3.2 Productions animales	35
3.2.1 Production laitière	36
3.2.2 Production ovine.....	36
3.2.3 Production bovine	37
3.2.4 Autres productions animales.....	37
3.3 Productions végétales	37
3.3.1 Production maraîchère.....	38
3.3.2 Fruits et petits fruits	38
3.3.3 Foin et grandes cultures.....	39
3.3.4 Horticulture ornementale.....	39
3.4 Production acéricole	39
3.5 Production biologique	40
3.6 Transformation	40
3.7 Mise en marché et agrotourisme	40
4. DIAGNOSTIC.....	45
4.1 Sondage	45
4.1.1 Producteurs agricoles.....	45
4.1.2 Transformateurs.....	46
4.1.3 Élus et intervenants du secteur agricole.....	47
4.2 Constats et enjeux	47
5. VISION CONCERTÉE	53
6. PLAN D'ACTION ET MISE EN ŒUVRE	57
6.1 Plan d'action	57
6.2 Mise en œuvre	57
7. FICHES D'ORIENTATION	61
7.1 Contenu des fiches d'orientation	61
BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES	73
ANNEXE 1.....	75
ANNEXE 2.....	87
ANNEXE 3.....	115

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Profil des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie, 2016

Tableau 2 : Température moyenne quotidienne enregistrée sur le territoire de la Haute-Gaspésie

Tableau 3 : Précipitations moyennes enregistrée sur le territoire de la Haute-Gaspésie

Tableau 4 : Superficie des classes de sols sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie selon l'étude de l'ARDA

Tableau 5 : Superficie des classes de sols 2 à 4 sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie selon les limitations de l'étude de l'ARDA

Tableau 6 : Valeurs intrinsèques des terres sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie selon l'IRDA

Tableau 7 : Caractérisation du potentiel agricole de la Haute-Gaspésie en 2004

Tableau 8 : Revenu brut des entreprises agricoles

Tableau 9 : Répartition des entreprises sur le territoire de la MRC selon les productions principales

Tableau 10 : Dépenses et valeur des entreprises agricoles selon Statistique Canada

Tableau 11 : Constats et enjeux de l'agriculture en Haute-Gaspésie

Tableau 12 : Synthèse des fiches d'orientation

Tableau 13 : Pistes d'action énumérées lors de l'atelier effectué avec les producteurs agricoles

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution de la population de la MRC de La Haute-Gaspésie de 1971 à 2016

Figure 2 : Évolution de la population des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie entre 2001 et 2016

Figure 3 : Occupation du territoire agricole de la Haute-Gaspésie en fonction des types de cultures

Figure 4 : Variation du revenu des entreprises en production animale de 2004 à 2017

Figure 5 : Variation du revenu des entreprises en production végétale de 2004 à 2017

Figure 6 : Perception de l'agriculture en Haute-Gaspésie par les exploitants agricoles

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Limites administratives de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 2 : Limites administratives des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 3 : Limites de la zone agricole et des inclusions, secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 4 : Limites de la zone agricole et des inclusions, secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 5 : Classification des sols du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'ARDA

Carte 6 : Classification des sols du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'ARDA

Carte 7 : Classification des sols du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'IRDA

Carte 8 : Classification des sols du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'IRDA

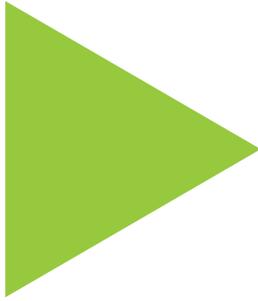
Carte 9 : Potentiel acéricole du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie

Carte 10 : Potentiel acéricole du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie



LISTE DES ACRONYMES

- AAC** : Agriculture et Agroalimentaire Canada
- ARDA** : Aménagement rural et développement de l'agriculture
- ASC** : Agriculture soutenue par la communauté
- CLD** : Centre local de développement
- CJE** : Carrefour jeunesse emploi
- CLE** : Centre local d'emploi
- CPTAQ** : Commission de protection du territoire agricole du Québec
- CRFA** : Collectif régional en formation agricole
- DIDS** : Démarche intégrée en développement social
- DSP** : Direction de la santé publique
- FARR** : Fonds d'appui au rayonnement des régions
- FFOM** : Forces, faiblesses, opportunités et menaces
- FPAQ** : Fédération des producteurs acéricoles du Québec
- INSPQ** : Institut national de santé publique du Québec
- IRDA** : Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
- ISQ** : Institut de la statistique du Québec
- LPTAA** : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
- MAPAQ** : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- MDDELCC** : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- MERN** : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- MFFP** : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- MRC** : Municipalité régionale de comté
- MRF** : Matières résiduelles fertilisantes
- NIM** : Numéro d'identification ministériel
- PDZA** : Plan de développement de la zone agricole
- PGMR** : Plan de gestion des matières résiduelles
- PLQ** : Producteurs de lait du Québec
- PQGM** : Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
- RCI** : Règlement de contrôle intérimaire
- SADC** : Société d'assurance-dépôts du Canada
- SANA** : Service d'accompagnement des nouveaux arrivants
- SED** : Stratégie d'établissement durable
- TNO** : Territoire non organisé
- UPA** : Union des producteurs agricoles



AVANT-PROPOS

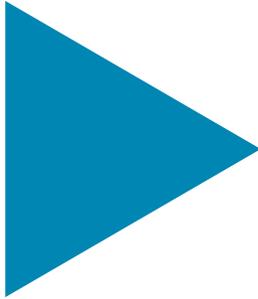
Un plan de développement de la zone agricole (PDZA), est un outil de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une municipalité régionale de comté (MRC) en favorisant le développement des entreprises agricoles, leurs activités ainsi que leurs produits.

Réalisé en concertation avec les acteurs impliqués du milieu agricole et complémentaire avec les autres démarches de planification, le PDZA repose sur un portrait détaillé de la situation de l'agriculture et sur la détermination des actions à réaliser pour assurer un développement durable des activités agricoles.

La démarche d'élaboration du PDZA de la Haute-Gaspésie représente l'occasion d'acquérir une connaissance plus approfondie de la réalité agricole. Elle permet de dégager les forces et les faiblesses, de cerner les différents enjeux liés à l'agriculture régionale afin de dynamiser le territoire et ses activités agricoles.

Au terme de l'exercice, la MRC disposera d'un plan d'action comportant des moyens concrets permettant de mettre en valeur la zone agricole et d'atteindre les objectifs visés dans le cadre du projet.





MOT DU PRÉFET



J'ai le plaisir de vous présenter le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Plus de 18 mois de labeur nous permettent aujourd'hui de nous donner des moyens à notre mesure afin de renforcer le secteur agricole de notre territoire.

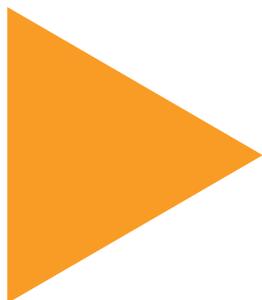
Cet exercice a été l'occasion de consulter des dizaines de personnes qui ont alimenté la réflexion agricole à saveur haute-gaspésienne.

La zone agricole occupe une superficie importante de notre territoire. En planifiant adéquatement son développement, nous nous donnons la chance de créer des emplois et d'enrichir nos municipalités en permettant le maintien et l'établissement de familles dans la région. Pour améliorer l'attractivité de nos huit municipalités sans oublier nos territoires non organisés (TNO), la création et la diversification des emplois dans les domaines agricole, agroalimentaire et agrotouristique peuvent offrir des possibilités prometteuses.

En terminant, je tiens à remercier la totalité des participantes et participants aux diverses activités d'élaboration du PDZA pour leur dynamisme et la pertinence de leurs interventions.

Allen Cormier, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie





HISTOIRE DE L'AGRICULTURE EN HAUTE-GASPÉSIE

La région gaspésienne s'est développée grâce à la richesse de ses ressources naturelles. La pêche, la forêt et les minerais de son sous-sol ont attiré plusieurs colons à s'établir sur le territoire. L'agriculture, qui est d'abord de subsistance, se développe au point de devenir une activité importante pour le développement de nombreuses municipalités, particulièrement depuis le dernier siècle.

Le développement agricole de la Haute-Gaspésie prend racine avec l'arrivée de Denis Riverin. Œuvrant dans la traite des fourrures, il acquiert les titres de quatre seigneuries, soit celle de Cap-Chat, de Sainte-Anne-des-Monts, de Madeleine et finalement celle de Mont-Louis. Avec cette dernière, il souhaitait développer une colonie de peuplement axée sur l'exploitation de la morue. Il investit alors dans la mise en place d'infrastructures comme des entrepôts, des logements et la construction de bateaux de pêche. Il réussit à intéresser une centaine de personnes, dont 26 familles, qu'il amène tôt au printemps 1699.

La possibilité de croissance démographique au sein de la colonie crée une dynamique différente des précédentes expériences d'établissement en Gaspésie. Certaines familles s'installent à l'embouchure de la rivière Mont-Louis, les autres reçoivent des concessions de terre dans la vallée. Ces terres apportent d'ailleurs une autonomie alimentaire au poste de pêche. Denis Riverin est si fier de la qualité du blé produit à Mont-Louis, qu'il en envoie une poche au roi Louis XIV.

En 1854, le développement et l'occupation du territoire sont chamboulés alors que le gouvernement de la province unie du Canada décrète l'abolition du régime seigneurial. Ainsi, tout un chacun peut s'établir sur le territoire et posséder des terres sans lien de subordination à un grand propriétaire.

Le clergé catholique tient un rôle important dans cette colonisation, il voit dans l'agriculture le meilleur moyen de préserver la foi de ses fidèles. Dans les années 1860, le curé de Mont-Louis, l'abbé David Roussel, incitait les pêcheurs à cultiver leurs terres. Il agissait à titre d'agronome et prêtait des semences à ceux qui n'en avaient pas.

À la fin des années 1800, le portrait agricole de la Gaspésie est encourageant. Le recensement de 1881 montre que la péninsule exploite 79 980 acres¹ de terres. Au premier recensement de la région en 1819, elle enregistre 789 agriculteurs. Ce nombre augmente et on en dénombre 6 621 à la fin du siècle.

Entre 1875 et 1925, la péninsule connaît une grave perte démographique due à la rareté des terres agricoles et au manque d'emplois. Le territoire de la Haute-Gaspésie compte peu de terres cultivables. Elles sont situées au pied des caps et des montagnes le long du fleuve ou bien dans les vallées glaciaires à l'est du territoire. Dans un contexte où il n'est pratiquement

¹ Un acre est l'équivalent de 0,405 hectare

plus possible de trouver de nouvelles terres, les jeunes émigrent vers les grandes villes. Pour contrer cet exode, un vaste mouvement de colonisation de l'arrière-pays est mis en place.

Monseigneur Ross ouvre 12 paroisses entre 1930 et 1938 sur le versant nord de la péninsule. Leur création n'arrête cependant pas l'exode des jeunes de la région.

En 1936, Esdras Minville, Gaspésien d'origine et professeur à l'École des hautes études commerciales de Montréal, va développer un nouveau système afin de favoriser la rémunération des travailleurs à longueur d'année. Pour y arriver, il se base sur les saisons et l'exploitation de ressources telles que la pêche, l'agriculture et la foresterie. Afin de travailler toute l'année, le pêcheur ou l'agriculteur peut exploiter la forêt l'hiver.

Le ministère de la Colonisation accepte le plan à titre de projet pilote. Ainsi, la Société agricole forestière de Grande-Vallée voit le jour en 1937. L'expérience dure une trentaine d'années. L'effet sur le milieu s'observe tout de suite. Chaque famille gagne entre 600 \$ et 700 \$ annuellement contre 200 \$ pour un bûcheron.

La formule d'Esdras Minville contribue à la prospérité pendant plusieurs années, mais elle s'essouffle. Des erreurs administratives et la difficulté de travailler en groupe rendent ardu le passage d'une économie domestique à une économie de marché. L'arrêt dans les années 1960 de cette expérience agroforestière, unique au Québec, ne signifie pas pour autant un échec de l'idée.

De nos jours, l'agriculture en Haute-Gaspésie se veut en constante évolution, plusieurs projets de développement ont vu le jour, tels que les petits fruits, la transformation des grains biologiques sans gluten et la culture de céréales.



The image features a landscape background with rolling green hills, a line of trees, and a distant town under a blue sky with light clouds. A large black triangle on the left side contains the text, and a blue triangle is at the bottom left.

1. PORTRAIT DE LA MRC

1.

PORTRAIT DE LA MRC

1.1 Profil territorial

La municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie est située dans l'est du Québec et fait partie de la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La MRC de La Haute-Gaspésie couvre un grand territoire de 5 066 km² dont 3 557 km² sont situés dans les territoires non organisés (TNO). Elle regroupe huit municipalités et deux TNO. Elle est limitée à l'ouest par la MRC de La Matanie, à l'est par la MRC de La Côte-de-Gaspé et au sud par la MRC de Bonaventure (cartes 1 et 2 des pages 77 et 78 de l'annexe 1).

La MRC s'étend sur près de 138 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent. Située à l'entrée nord de la péninsule gaspésienne, sa position géographique lui confère un statut particulier au point de vue touristique. Elle est accessible par la route 132, qui la parcourt d'est en ouest, et par la route 299, qui traverse le parc de la Gaspésie pour rejoindre la Baie-des-Chaleurs.

De nombreux territoires sont caractérisés par leur richesse écologique. La réserve faunique des Chic-Chocs, le parc national de la Gaspésie et les réserves écologiques de Manche-d'Épée et de Mont-Saint-Pierre en sont de bons exemples.

1.2 Profil socioéconomique

1.2.1 Répartition des populations

En se référant au tableau 1, on constate que 78,8 % de la population est concentrée dans la partie ouest du territoire, soit dans les villes de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts.

Tableau 1 : Profil des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie en 2016

Municipalités	Désignation	Population	Superficie (km ²)	Densité (habitants par km ²)
Cap-Chat	Ville	2 476	182,05	13,60
Sainte-Anne-des-Monts	Ville	6 437	264,09	24,37
La Martre	Municipalité	243	175,46	1,39
Marsoui	Village	275	181,75	1,51
Rivière-à-Claude	Municipalité	128	156,28	0,82
Mont-Saint-Pierre	Village	155	52,39	2,96
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Municipalité	1 134	233,63	4,85
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Municipalité	289	263,34	1,1
Mont-Albert	TNO	179	3470,44	0,052
Coulée-des-Adolphe	TNO	0	86,63	0
Total		11 316	5066,06	2,23

Source : Statistique Canada, Recensement 2016

De La Martre à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, les municipalités et villages ont une population inférieure à 300 personnes, à l'exception de Saint-Maxime-du-Mont-Louis qui en dénombre 1 134. Situées à l'intérieur des vallées, ces municipalités ne sont reliées entre elles que par la route 132. Le développement résidentiel est particulièrement concentré en bordure de la route 132 et le long des rivières.

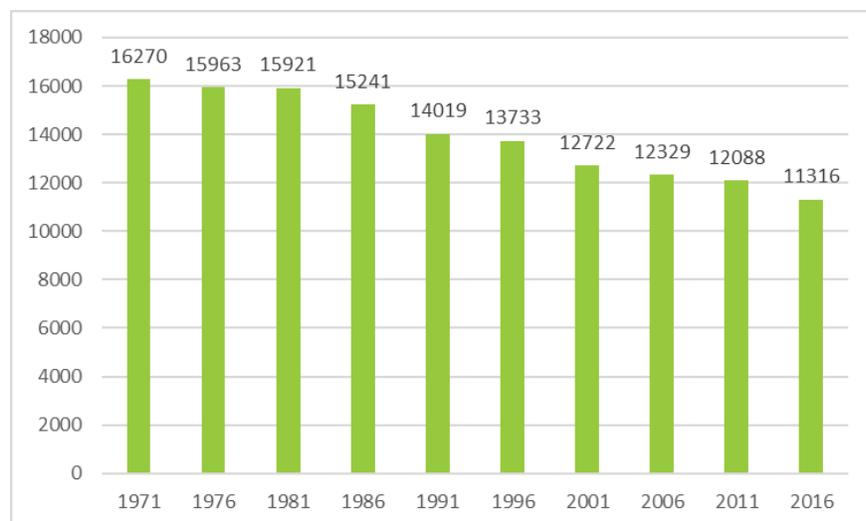
Actuellement, la proportion de l'espace municipalisé représente moins du tiers du territoire de la MRC.

1.2.2 Évolution démographique

D'après les données recueillies lors du dernier recensement de 2016, la population totale dans la MRC de La Haute-Gaspésie était de 11 316 personnes (tableau 1). Depuis plusieurs années, une diminution progressive de la population est observée.

En effet, comme le démontre la figure 1, pour la période s'échelonnant de 1971 à 2016, la population de la Haute-Gaspésie a diminué de 4 954 personnes. Cette diminution de la population correspond à un taux de décroissance de 30,5 %. Ce phénomène constant de décroissance n'est pas exclusif à la Haute-Gaspésie, puisqu'il s'étend à l'ensemble des régions de l'est du Québec (ISQ 2017).

Figure 1 : Évolution de la population de la MRC de La Haute-Gaspésie de 1971 à 2016

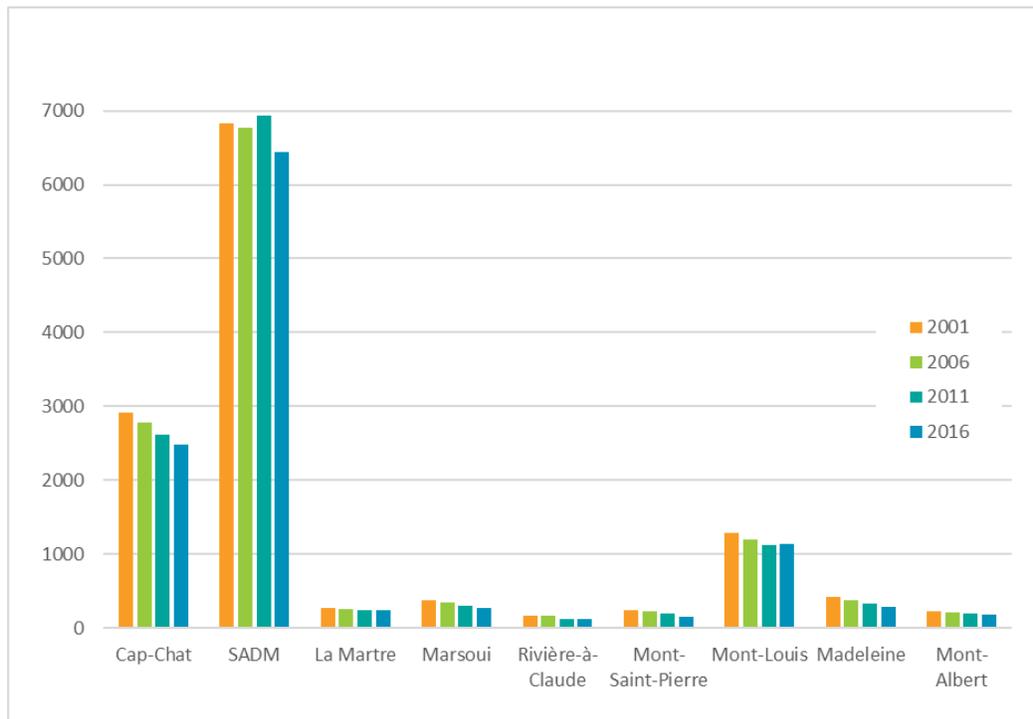


Source : Statistique Canada, Recensements 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

Bien que la diminution de population dans la MRC de La Haute-Gaspésie soit une tendance depuis plusieurs décennies, c'est à partir de 1981 que cette décroissance est plus marquée. Entre 2011 et 2016, la Haute-Gaspésie a subi une perte de sa population de 6,39 %, comparativement à 1,95 % entre 2006 et 2011.

Cette réalité est également observable à l'échelle municipale selon les données du recensement effectué en 2016 et telle que démontrée à la figure 2. La municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis est la seule à avoir freiné sa décroissance. Elle a connu entre 2011 et 2016 une croissance démographique de 1,43 %. Quant à celle de La Martre, elle a enregistré une perte de seulement 0,82 % pour cette même période.

Figure 2 : Évolution de la population des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie entre 2001 et 2016



Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006, 2011 et 2016

En ce qui concerne les villes de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts, elles ont diminué de population avec respectivement des pertes de 5,60 % et de 7,15 % entre 2011 et 2016. La région administrative de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine a connu, elle, une perte de 2,44 % de sa population entre 2011 et 2016.

Les données de Statistique Canada démontrent un vieillissement de la population. La Haute-Gaspésie a connu une augmentation de 35,8 % des personnes âgées de 65 à 69 ans entre les années 2011 et 2016. De plus, 27 % de sa population se trouve dans la tranche d'âge des 65 ans et plus en 2016, contrairement à 21,7 % en 2011.

1.2.3 Revenus de la population

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le revenu disponible par habitant en 2015 était de 21 665 \$ en Haute-Gaspésie, comparativement à 24 458 \$ pour la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

1.3 Profil géophysique

1.3.1 Relief

Telle que décrite au schéma d'aménagement, la géomorphologie du territoire se caractérise par la présence de montagnes et le morcellement des côtes. La région, entre le secteur de Capucins et le secteur de Tourelle, présente une bande de terre plane propice à l'agriculture. D'une largeur moyenne de deux kilomètres, c'est dans cette bande de terre que se situe la zone agricole. Plus au sud s'étend une pénéplaine² d'une hauteur moyenne de 275 mètres qui se termine au pied des Chic-Chocs.

De Tourelle à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine se trouvent plusieurs montagnes escarpées tombant dans le fleuve Saint-Laurent. Il y a quelques vallées d'origine glaciaire dont certaines sont fortement encaissées le long de ces escarpements, et c'est grâce à ces vallées que l'agriculture a pu s'implanter dans l'est du territoire de la MRC.

1.3.2 Hydrographie

Plusieurs cours d'eau prennent naissance dans les nombreuses montagnes du territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie. Près de 70 % du territoire est drainé vers le fleuve Saint-Laurent par les principaux bassins-versants suivants :

- La rivière Madeleine
- La rivière Mont-Louis
- La rivière Sainte-Anne
- La rivière Cap-Chat
- La rivière de Mont-Saint-Pierre

Selon le plan directeur de l'eau, le bassin de la rivière Cap-Chat est celui qui possède la plus grande surface agricole, soit 246 hectares, qui représente 0,3 % de la superficie du bassin-versant. Le bassin de la Petite rivière Sainte-Anne a quant à lui 0,5 % de sa surface utilisée à des fins agricoles pour une superficie totale de 39 hectares.

1.3.3 Climat

Les variations climatiques sont influencées par la présence du fleuve Saint-Laurent et le relief montagneux du territoire. La zone littorale, sous l'influence du milieu maritime, subit des vents forts et réguliers. En dehors de la zone littorale vers l'intérieur des terres, l'influence du milieu maritime diminue et c'est le relief qui constitue le facteur déterminant dans la variation des conditions climatiques.

À l'instar des autres MRC de la péninsule gaspésienne, la période hivernale est longue et rigoureuse. Telle qu'illustrée au tableau 2, en janvier, la température moyenne descend sous la barre des -11,6°C le long de la côte et à -14,3°C en terrain montagneux. Cependant la température moyenne est plus élevée dans la vallée de Mont-Louis que sur la côte entre les mois de mai à septembre.

² Pénéplaine : Surface légèrement ondulée et inclinée vers le niveau de base général.

Tableau 2 : Température moyenne quotidienne enregistrée sur le territoire de la Haute-Gaspésie

Station	Température moyenne quotidienne (°C)											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Sainte-Anne-des-Monts ¹	-11,6	-10,4	-5,0	1,7	7,7	13,3	16,5	15,7	11,4	5,8	-0,3	-6,7
Mont-Louis ²	-11,7	-10,6	-4,7	1,8	8,1	14,0	17,3	16,3	11,4	5,5	-0,3	-7,4
Cap-Seize ²	-14,3	-12,8	-6,5	0,9	8,0	13,5	16,5	15,3	10,2	4,0	-2,3	-10,1

1 : normales 1981-2010

2 : normales 1971-2000

Source : Gouvernement du Canada

Le tableau 3 représente les précipitations moyennes enregistrées sur le territoire. Les données démontrent de plus fortes précipitations dans les montagnes que sur la côte ou dans les vallées. Durant la saison de croissance, soit entre le mois de mai et d'octobre, les précipitations sont bien réparties et représentent près de 50 % des précipitations annuelles.

Tableau 3 : Précipitations moyennes enregistrées sur le territoire de la Haute-Gaspésie

Station	Précipitations moyennes (mm)											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Sainte-Anne-des-Monts ¹	61,5	44,6	59,2	53,6	74,3	79,6	92,2	81,3	78,0	91,9	81,4	66,3
Mont-Louis ²	64,1	47,6	64,8	62,1	66,7	76,0	84,7	91,6	83,5	94,1	70,0	79,8
Cap-Seize ²	101,0	78,1	92,2	74,1	69,1	84,8	102,9	108,6	100,2	94,4	106,2	124,8

1 : normales 1981-2010

2 : normales 1971-2000

Source : Gouvernement du Canada

Selon les données du gouvernement du Canada, la durée moyenne de la période sans gel en Haute-Gaspésie est de 132 jours. Ceci représente une saison de culture débutant en moyenne le 23 mai et se terminant le 3 octobre. Les régions plus au sud présentent des périodes sans gel plus longues. Elles débutent au début mai et se terminent au début octobre. C'est le cas de Joliette avec 152 jours.

La station météorologique de Sainte-Anne-des-Monts enregistre une moyenne de 2 299 degrés-jours au-dessus de 0. À titre de comparaison, Joliette enregistre 3 188 degrés-jours.

Tels que définis par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), les degrés-jours de croissance servent à estimer la croissance et le développement des plantes et des insectes pendant la saison de croissance. Le développement de ces organismes dépend beaucoup de la température et de l'accumulation journalière de chaleur. Les degrés-jours sont utilisés en agriculture afin de choisir les types de cultures dans une région donnée. La Haute-Gaspésie ne compte pas suffisamment de degrés-jours pour la production de maïs, mais il est possible d'y cultiver de nombreuses cultures telles que certaines céréales (avoine, orge) ainsi que de nombreux légumes et fruits.

1.4 Développement de la MRC

1.4.1 Planification stratégique

La Haute-Gaspésie est identifiée depuis quelques années parmi les territoires les plus dévitalisés au Québec. Afin de se refaire une image et une santé économique, elle a entrepris un exercice concerté de planification stratégique.

La vision stratégique de ce plan a été adoptée par le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie en novembre 2011 et se traduit ainsi :

« La Haute-Gaspésie, d'ici dix ans, aura assuré la pérennité et la qualité de vie de ses communautés tout en étant consciente de leur interdépendance.

La Haute-Gaspésie aura d'abord et avant tout misé et soutenu le dynamisme du milieu local comme principal vecteur de croissance de richesse collective.

La population de la Haute-Gaspésie aura pris résolument le virage du développement. Pour y arriver, elle aura mis en valeur et développé de façon optimale ses ressources et ses avantages distinctifs que sont la mer, la montagne, ses terres et ses forêts, en se préoccupant de toutes les dimensions du développement durable : l'efficacité économique, l'équité sociale et l'intégrité de l'environnement. »

Le plan d'action qui a découlé de cette démarche stipule que la MRC entend favoriser la relance de l'agriculture par la promotion de la disponibilité de terres agricoles de qualité et la proposition des avenues possibles de développement dans des créneaux distincts.

1.4.2 Plan d'action socioéconomique

Le Centre local de développement (CLD) a doté la MRC d'une image de marque à l'automne 2017 et va débiter au cours de l'année 2018 des démarches afin de doter la MRC d'un plan d'action socioéconomique concerté avec la communauté. Des tables de concertation regroupant les acteurs du milieu, tant économique que scolaire ou social, vont être appelées à travailler à l'élaboration de ce plan d'action.

Les priorités visées sont : améliorer le milieu de vie, stimuler l'entrepreneuriat local et développer l'industrie touristique quatre saisons.

Le CLD désire intégrer le PDZA au plan d'action économique en cours afin de représenter les besoins du secteur agricole.

1.4.3 Plan de gestion des matières résiduelles

Le gouvernement du Québec a pour objectif fondamental que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime, c'est-à-dire un résidu qui ne peut être récupéré, recyclé ou valorisé. Pour se faire, la MRC a adopté en avril 2017 son nouveau plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) comportant 20 mesures à mettre en place afin d'atteindre ce résultat.

Certaines mesures concernent la valorisation des matières résiduelles fertilisantes (MRF) sur le territoire de la MRC. Il est entre autres question de la valorisation des matières putrescibles à des fins agricoles, telles que les résidus de produits marins, les boues de fosses septiques, etc. Une étude de faisabilité devrait débiter au cours de l'hiver 2018.

1.4.4 Schéma d'aménagement

La MRC de La Haute-Gaspésie finalise actuellement la révision de son schéma d'aménagement en réponse aux exigences gouvernementales. Tant que le schéma d'aménagement et de développement révisé n'est pas en vigueur, le schéma d'aménagement, en vigueur depuis 1989, demeure le document de planification de référence. Parmi les objectifs de planification énoncés, la MRC, consciente du potentiel agricole de son territoire souhaite, entre autres, favoriser la relance agricole et le retour en culture des terres non cultivées.

Dans une perspective de développement durable des activités agricoles et de favoriser l'utilisation prioritaire du sol à des fins d'activités agricoles, la MRC a initié une démarche d'identification des îlots déstructurés de la zone agricole tel que prévu à l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Les îlots déstructurés se définissent comme étant des espaces circonscrits à l'intérieur de la zone agricole dont les possibilités d'utilisation à des fins agricoles sont inexistantes et où une concentration d'usage non agricole est déjà présente. Ainsi, en dehors des îlots déstructurés, les secteurs propices aux activités agricoles seront priorités à des fins agricoles préservant ainsi leur développement et assurant leur protection.

1.4.5 Caractérisation du potentiel agro-forestier de l'Estran

En 2003, dans le cadre du projet Estran-Agenda 21, une caractérisation du territoire agricole fut réalisée entre autres en partenariat avec la SADC, le CLD, l'Université Laval et la MRC.

Les terres à potentiel agricole sur le territoire compris entre Cap-Chat et Cloridorme (estran) furent cartographiées et classées en fonction de leur état et de leur utilisation. En totalisant les terres en culture, celles à vocation indéterminée (entretenues) et les friches de type 1 (surface herbacée à plus de 60 % et arborée à moins de 10 %), 3 483 hectares avaient un potentiel agricole sur le territoire de l'estran.

La majorité des propriétaires terriens ont été contactés afin de connaître leurs intentions face à leur parcelle agricole. Depuis la collecte de données aucun projet n'a découlé de cette étude.

1.4.6 Système alimentaire

En 2015, Haute-Gaspésie en forme, organisme dont le mandat était de promouvoir les saines habitudes de vie, publiait un état de situation des environnements alimentaires. Il s'agissait d'un exercice de portrait-diagnostic portant sur l'alimentation des jeunes et de leurs familles. L'objectif était d'identifier des pistes d'action collectives et de rendre les environnements alimentaires plus favorables.

Un des grands constats de cet exercice fut la nécessité de créer des liens entre les acteurs du système alimentaire de la MRC. Le comité Nourrir notre monde a été mis en place à la suite de cette démarche de concertation et est composé de producteurs, de transformateurs, de distributeurs, de consommateurs et de gestionnaires travaillant à la valorisation des matières résiduelles.

La première étape du comité fut de sensibiliser la population à la problématique des déserts alimentaires par l'intermédiaire d'assemblées publiques. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) considère une région comme désert alimentaire lorsque la population a un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation (plus de 16 kilomètres en milieu rural) en plus d'être défavorisée sur le plan socioéconomique. La majorité du territoire de la Haute-Gaspésie est considérée ainsi, seul le secteur de Sainte-Anne-des-Monts ne cadre pas dans cette définition.

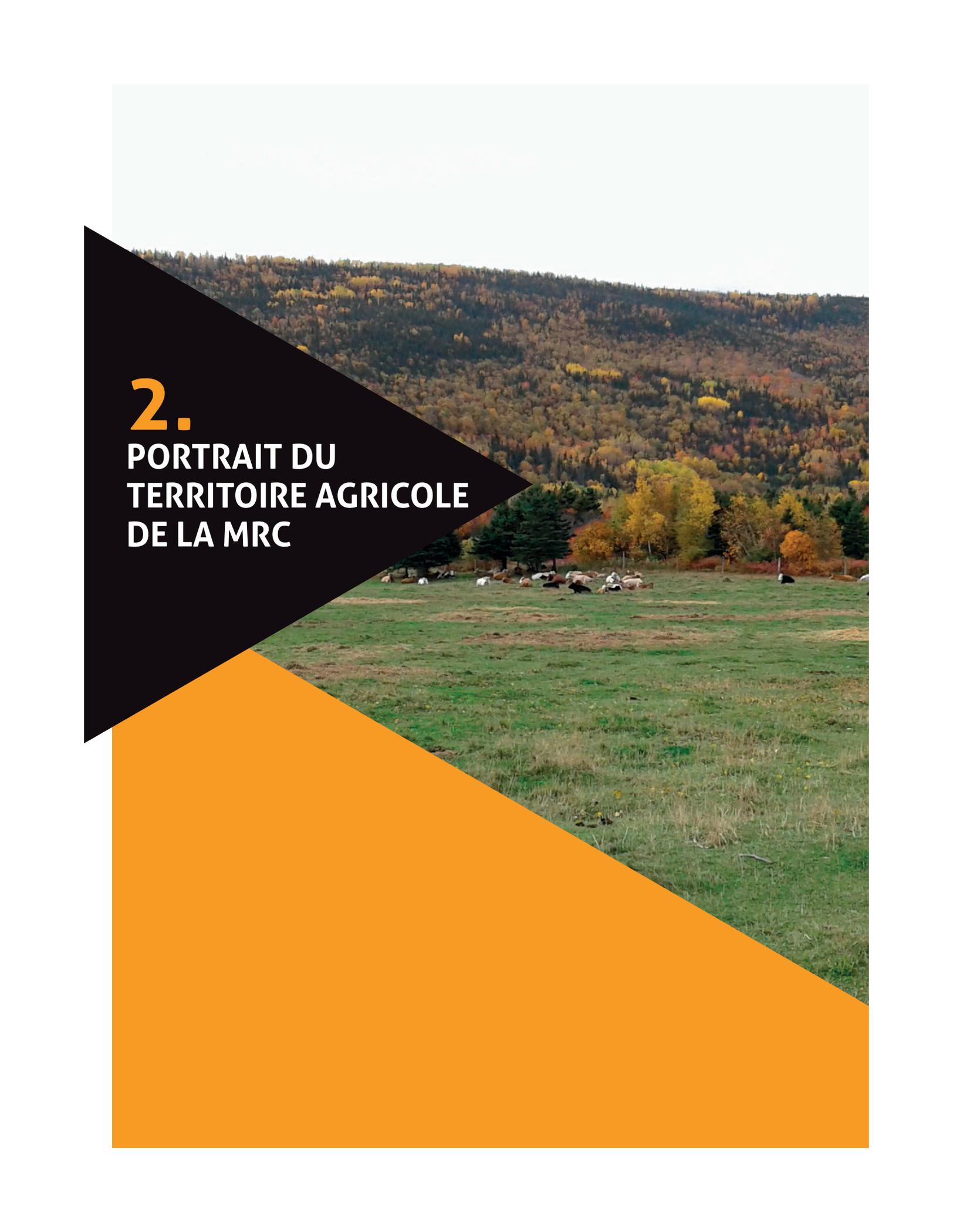
Afin de contrer cette réalité, le comité Nourrir notre monde, désire mettre en place plusieurs actions.

1.4.7 Commerces d'alimentation

En 2016, le magasin d'alimentation IGA de Sainte-Anne-des-Monts annonçait sa fermeture, laissant ainsi le territoire de la Haute-Gaspésie avec seulement un magasin Metro comme épicerie de grande surface. Cette fermeture a cependant permis à plusieurs petites entreprises en alimentation, telles que L'Armoire à Vrac, la Poissonnerie-boucherie Cévic, Les Délices de la Mer et Le Vert à boire de développer de nouveaux marchés.

L'offre alimentaire sur le territoire de la ville de Sainte-Anne-des-Monts est très diversifiée et de qualité. Dans l'est du territoire, la plupart des villages possèdent un dépanneur ou un petit marché central offrant un inventaire restreint de produits (DIDS 2017).





2. **PORTRAIT DU TERRITOIRE AGRICOLE DE LA MRC**

2.

PORTRAIT DU TERRITOIRE AGRICOLE DE LA MRC

2.1 Zone agricole protégée

En 1978, le gouvernement du Québec a adopté la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). L'objet de la Loi est d'assurer le maintien d'un territoire dédié à la pratique de l'agriculture et de favoriser la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles.

À l'échelle du Québec, la zone agricole est d'une superficie de plus de 63 500 km² et est présente dans les 17 régions administratives. Elle soutient les activités de près de 30 000 exploitations agricoles dont les recettes s'établissaient à six milliards de dollars en 2005 (CPTAQ 2017a).

Le territoire de la Haute-Gaspésie possède une zone agricole de 8 889 hectares représentant 2 % de son territoire. Elle est située majoritairement dans l'ouest de la MRC (cartes 3 et 4 des pages 79 et 80 de l'annexe 1). Au fil des années plusieurs demandes d'inclusion et d'exclusion furent adressées à la Commission de protection du territoire du Québec (CPTAQ). Depuis la mise à jour des limites en 1992, 397 hectares furent inclus dans la zone comparativement à 265 hectares exclus (CPTAQ 2017b). À l'extérieur de la zone agricole, il existe plusieurs parcelles en culture, qui, pour des raisons personnelles à chaque propriétaire, n'ont jamais été incluses dans la zone. L'inclusion dans la zone agricole permet de protéger l'entreprise agricole qui s'établit.

2.2 Potentiel agricole des sols

L'inventaire des terres du Canada, réalisé au début des années soixante et connu sous le nom d'ARDA, est un relevé du potentiel des terres quant à leur utilisation selon sept catégories. Le potentiel ARDA représente le potentiel naturel d'un sol pour l'agriculture. Les aménagements peuvent toutefois en améliorer le potentiel. Le relevé s'applique à l'ensemble des terres, qu'elles soient cultivées ou non.

La classe 1 regroupe les sols ne présentant aucune limitation importante à la production agricole et les sols de classe 7 sont impropres à la culture et au pâturage permanent. Dans la région de la Gaspésie, il n'y a pas de terres de classe 1, car les conditions climatiques et la topographie ne s'y prêtent pas. Les sols de classe 1 se trouvent surtout dans les basses terres du Saint-Laurent telles que la région de la Montérégie.

Un sol de catégorie 4 ou 5 qui aura été convenablement drainé, épierré, chaulé et fertilisé pourra présenter un meilleur potentiel qu'un sol de catégorie 2 ou 3 qui aura été négligé au cours du temps. De la même façon, un sol de catégorie 1 n'ayant jamais été défriché ne présente aucun intérêt agricole bien que ces qualités intrinsèques soient favorables, d'un point de vue agronomique.

L'inventaire fournit également des informations concernant les contraintes identifiées : basse fertilité, inondation, porosité, etc. La classification ne tient pas compte du potentiel des terres pour la production d'arbres, de fruits à noyau, de petits fruits et de plantes ornementales.

Les cartes 5 et 6 des pages 81 et 82 de l'annexe 1 représentent les classes de sol de l'ARDA sur le territoire de la Haute-Gaspésie. Afin de mieux cibler le potentiel agricole, la classe 7 a été exclue de la cartographie. Les classes 1 et 6 sont quant à elles absentes du territoire de la MRC. La carte 5 à la page 81 de l'annexe 1 présentant le secteur ouest de la MRC illustre bien la présence d'une bande de terre plane entre Sainte-Anne-des-Monts et Les Capucin très propice à l'agriculture. La carte 6 à la page 82 de l'annexe 1, présentant le secteur est, démontre un fort potentiel agricole dans les vallées.

Le tableau 4 présente les superficies de chacune des catégories de sols de la zone agricole protégée de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Tableau 4 : Superficie des classes de sols dans la zone agricole de la MRC de La Haute-Gaspésie selon l'étude de l'ARDA

Classe	Superficie située en zone agricole (ha)	Proportion (%) de la zone agricole
1	0	0
2	302	3,4
3	2 405	26,9
4	85	1
5	2 578	28,8
6	0	0
7	3 325	37,1
Organique	259	2,9
Total	8 954	100

Source : L'inventaire des terres du Canada (ARDA)

À l'intérieur de la zone agricole protégée, les classes 2 à 4 représentent 2 792 hectares, soit 31 % de la superficie totale du territoire sous étude. Les sols des classes 5 et 7 sont généralement sous couvert forestier et représentent 5 903 hectares.

Le facteur limitatif le plus présent sur le territoire se situe sur le plan de la fertilité (voir tableau 5). On dénote des sols peu fertiles, mais pouvant être remis en valeur grâce à l'emploi d'engrais et d'amendements. Les autres sous-classes de limitation présentes sur le territoire de la MRC (sol pierreux, relief et surabondance d'eau) ne sont pas significatives en termes de superficie.

Tableau 5 : Superficie des classes de sols 2 à 4 sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie selon les limitations de l'étude de l'ARDA

Sous-classe	Superficie totale (ha)	Superficie en zone agricole (ha)
Basse fertilité	7 220	2 169
Sols pierreux	473	74
Relief	1 242	236
Surabondance d'eau	611	11
Effet cumulatif	374	302
Total	9 920	2 792

Source : L'inventaire des terres du Canada (ARDA)

En 2005, l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) a effectué une étude pédologique des terres cultivées de la péninsule gaspésienne. Chaque parcelle de terre en culture sur le territoire de la Gaspésie fut inventoriée et classifiée.

Les sols ont été caractérisés en différentes séries, selon les propriétés morphologiques, physiques et chimiques des sols. La MRC de La Haute-Gaspésie possède 11 séries de sols différentes ainsi que plusieurs zones d'alluvions.

Chaque série possède des caractéristiques particulières sur le plan de la topographie, des conditions de drainage, du niveau de fertilité, etc. L'étude pédologique attribue également à chacune des séries une valeur intrinsèque allant de bonne à pauvre. La valeur intrinsèque est déterminée en comparant entre elles l'ensemble des terres gaspésiennes analysées lors de l'étude.

Les valeurs allant de bonnes à moyennes signifient une fertilité naturelle très bonne combinée à des caractéristiques naturelles intéressantes comme une bonne capacité de rétention de l'eau et une valeur riche en éléments nutritifs.

Sur le territoire de la Haute-Gaspésie, 3 086 hectares étaient en culture lors du passage de l'équipe de terrain en 2005. Ces parcelles ont été inventoriées et classifiées. Les cartes 7 et 8 des pages 83 et 84 de l'annexe 1 illustrent la répartition des classes de valeurs intrinsèques sur le territoire de la MRC.

Le secteur de Capucins-Cap-Chat (carte 7 de la page 68) présente des sols majoritairement de catégories moyennement bonnes et bonnes contrairement aux parcelles situées entre Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat qui présentent une valeur intrinsèque pauvre. Soulignons que la productivité d'un sol peut être améliorée en effectuant du drainage si nécessaire, en chaulant et en faisant des apports de fertilisants.

La carte 8 de la page 84 de l'annexe 1 présente les parcelles inventoriées du secteur est de la MRC. Ces parcelles sont de plus petites tailles et de valeur intrinsèque allant de moyenne à pauvre.

Le tableau 6 présente la valeur intrinsèque des 3 086 hectares inventoriés sur le territoire de la Haute-Gaspésie, 1 255 hectares présentent une valeur intrinsèque bonne à moyenne et 86 % de ces terres sont situées en zone agricole protégée. Il est aussi à noter que 23 % des terres en culture n'ont pu être classées. Ces sols se situent majoritairement en bordure des rivières et sont souvent composés d'alluvions. Les alluvions sont des dépôts mis en place par des cours d'eau, qui représentent un potentiel agricole, malgré leur jeune âge.

Tableau 6 : Valeurs intrinsèques des terres sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie selon l'IRDA

Valeur intrinsèque	Superficie totale (ha)	Pourcentage des sols inventoriés	Superficie en zone agricole (ha)
Bonne	90	2,9	90
Moyennement bonne	676	21,9	560
Moyenne	489	15,8	431
Moyennement pauvre	240	7,8	200
Pauvre	874	28,3	683
Autre en culture	717	23,2	570
Total	3 086	99,9	2 534

Source : Les terres cultivées de la péninsule gaspésienne (IRDA)

2.3 Occupation du territoire

La MRC de La Haute-Gaspésie ne possède pas d'inventaire à jour des terres en culture et des friches de son territoire. La dernière étude, Caractérisation du potentiel agro-forestier de la MRC de La Haute-Gaspésie et de l'Estran, date de 2004. Les données récoltées ne sont plus à jour, mais constituent une bonne base de départ. Le tableau 7 présente les résultats de l'étude.

Tableau 7 : Caractérisation du potentiel agricole de la Haute-Gaspésie en 2004

	Nombre d'hectares
Exploités par le propriétaire	752
Exploités par un tiers	1 262
Activité indéterminée	724
Friche de type 1	798
Friche de type 2	193
Total d'hectares inventoriés	3 535

Sources : Caractérisation du potentiel agro-forestier de la MRC de La Haute-Gaspésie et de l'Estran, 2004

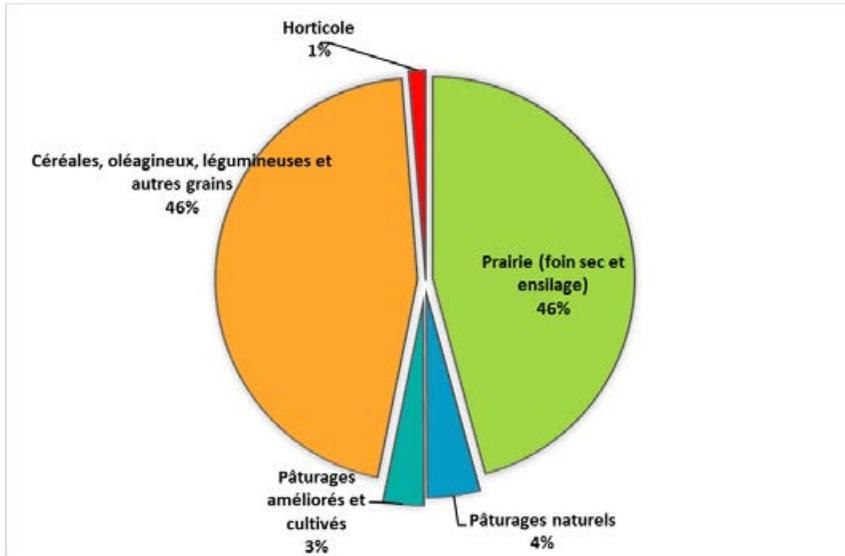
Sur les 3 535 hectares répertoriés en Haute-Gaspésie, 1 262 hectares étaient exploités par un tiers. Cette situation rend vulnérable les entreprises agricoles. Les parcelles en friche étaient classées selon l'état de la végétation qui les recouvrait (friche de type I : surface herbacée $\geq 60\%$ et surface arborée $\leq 10\%$; friche de type II : autres recouvrements avec surface arborée $\leq 40\%$). Il est difficile d'évaluer l'état actuel de ces parcelles. Plusieurs facteurs ont pu influencer le nombre d'hectares en friche sur le territoire. Certaines parcelles ont pu être remises en culture ou reboisées et de nouvelles parcelles ont pu être laissées à l'abandon.

Une terre en friche est un terrain non productif qui empêche le développement en ne générant pas d'activités ni de revenus dans la MRC. C'est aussi une nuisance au paysage, un facteur de dévaluation des propriétés avoisinantes et de dépréciation marchande des terres agricoles. L'avancement des friches a donc un impact sur le secteur agricole, mais également municipal (Vouligny. C., Gariépy, C. 2008).

De plus, lors de l'inventaire, 60 % (1 254 ha) des surfaces en activité agricole se trouvaient à Cap-Chat, 26 % (554 ha) à Sainte-Anne-des-Monts et 7 % (155 ha) à Sainte-Madeleine. Les autres villages possédaient moins de 100 hectares.

Selon les données d'enregistrement du MAPAQ de 2017, 1 427 hectares sont déclarés en culture et répartis tels qu'illustrés à la figure 3. Il est à noter que plusieurs parcelles ne sont pas déclarées, faute de bail de location officiel. La production de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains occupent 46 % du territoire, tout comme les prairies (production de foin). Les productions horticoles occupent quant à elles seulement 1 % du territoire.

Figure 3 : Occupation du territoire agricole de la Haute-Gaspésie en fonction des types de cultures



Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ

La mise à jour de l'inventaire des terres agricoles devrait avoir lieu avec la mise en place de L'ARTERRE au cours de l'année 2018.



3.

**PORTRAIT DES
ENTREPRISES ET
DES ACTIVITÉS
AGRICILES**



3.

PORTRAIT DES ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

La population statistique étant limitée, l'ajout ou la suppression d'un seul producteur peut faire grandement varier les données. Des regroupements d'entreprises sont en outre réalisés afin de protéger la confidentialité des exploitants. Pour ces raisons, les nombres entiers sont utilisés le plus souvent possible plutôt que les pourcentages afin d'éviter de fausser l'analyse de la réalité sur le terrain.

Plusieurs données sont disponibles :

- Statistique Canada a publié en mai 2017 le portrait de l'agriculture au Canada, 21 fermes y ont été recensées en Haute-Gaspésie;
- Le MAPAQ a mis à jour les fiches d'enregistrement des producteurs en 2017, 19 producteurs y sont inscrits.

Afin d'être reconnu producteur agricole au sens de la Loi sur les producteurs agricoles, les revenus bruts d'une entreprise doivent être de 5 000 \$ et plus. Plusieurs entreprises telles que les acériculteurs artisanaux et certains petits maraîchers travaillent à très petite échelle et ne sont recensés à aucun endroit.

3.1 Entreprises agricoles

La MRC de La Haute-Gaspésie possède 19 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ en 2017. Ces producteurs déclarent 5 000 \$ et plus de revenus agricoles annuels. Ils peuvent également être en démarrage d'un projet agricole permettant l'atteinte du revenu minimal exigé dans un avenir plus ou moins rapproché selon les types de productions.

Les 19 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ sont gérées par 31 exploitants. La majorité des propriétaires ont entre 40 et 60 ans (15 exploitants sur 31), 8 d'entre eux ont plus de 60 ans et seulement 8 ont moins de 40 ans. L'âge moyen est ainsi de 52 ans, comparativement à 49 en 2011 (MAPAQ, 2015b).

Les revenus bruts de ces entreprises se chiffrent à 2 025 124 \$ pour la Haute-Gaspésie, comparativement à 1 785 702 \$ en 2010 (MAPAQ 2015b). Telles qu'illustrées au tableau 8, les entreprises de la Haute-Gaspésie ont augmenté leur revenu brut moyen de 54 % passant de 57 603 \$ à 106 585 \$.

Tableau 8 : Revenu brut des entreprises agricoles

	Haute-Gaspésie		Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
	2010	2017	2010	2017
Nombre d'entreprises	31	19	270	239
Revenu brut	1 785 702 \$	2 025 124 \$	27 462 439 \$	29 142 354 \$
Revenu brut moyen	57 603 \$	106 585 \$	101 713 \$	121 935 \$

Sources : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, MAPAQ 2015

La plupart des 19 entreprises agricoles sont réparties dans les municipalités de l'ouest du territoire telles qu'illustrées au tableau 9. Certaines vallées du secteur est ne possèdent pas d'entreprise agricole enregistrée. C'est le cas du village de Rivière-à-Claude. Par contre, on y trouve un vignoble dont les raisins sont commercialisés par une entreprise de la Matanie.

Les productions animales sont concentrées dans l'ouest de la MRC où est située la zone agricole permanente. En préservant le caractère agricole des terres, il est possible d'avoir une concentration des superficies à un seul endroit. Les productions animales nécessitent une plus grande superficie afin de les cultiver en fourrages et de les utiliser en pâturages. C'est pourquoi l'établissement d'entreprises spécialisées dans les productions animales s'est fait à cet endroit.

Dans l'est, il y a une concentration d'érablières due au potentiel acéricole situé dans un milieu beaucoup plus forestier qu'à l'ouest.

Tableau 9 : Répartition des entreprises sur le territoire de la MRC selon les productions principales

Municipalités	Production principale	Nombre d'exploitations	Total
Cap-Chat	Bovine	2	8
	Acériculture	1	
	Céréales, foin et oléagineux	1	
	Pommes	1	
	Ovine	2	
	Bois	1	
Sainte-Anne-des-Monts	Laitière	1	4
	Céréales, foin et oléagineux	2	
	Petits fruits	1	
La Martre	Acériculture	1	2
	Petits fruits et légumes	1	
Marsoui	Acériculture	1	1
Mont-Saint-Pierre	Acériculture	1	1
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Horticulture	1	1
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Bovine	1	1
TNO	Légumes	1	1

Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, octobre 2017

D'autre part, Statistique Canada a publié des données, en mai 2017, sur les dépenses et la valeur en capital des entreprises agricoles recensées en Haute-Gaspésie. Ces données sont présentées au tableau 10.

Tableau 10 : Dépenses et valeur des entreprises agricoles selon Statistique Canada

	Haute-Gaspésie		Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
	2011	2016	2011	2016
Dépenses	1 708 822	1 965 446	24 655 934	26 847 848
Dépenses moyennes	61 029	93 593	85 315	105 286
Capital	12 988 165	18 191 589	143 660 265	210 633 877
Capital moyen	463 863	866 266	497 094	826 015

Source : Statistique Canada, Recensements agricole 2011 et 2016

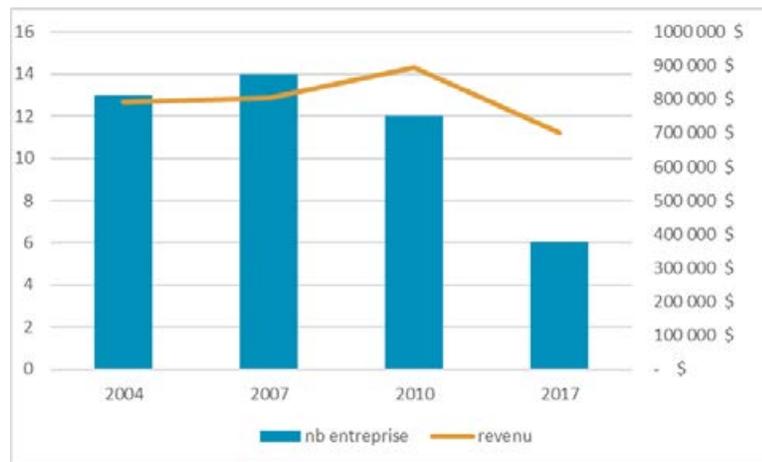
Les dépenses ont augmenté de 15 %, mais restent bien au-dessus de la moyenne des dépenses pour la région. La valeur en capital des entreprises a également augmenté et dépassé la valeur moyenne de la région. Cette augmentation est majoritairement attribuable, selon Statistique Canada, à l'augmentation de la valeur marchande des terres et bâtiments.

3.2 Productions animales

Sur le territoire de la Haute-Gaspésie, les productions animales (bovine, laitière et ovine) sont toujours importantes en 2017 et elles participent grandement à l'occupation du territoire. Près de 50 % des superficies cultivées le sont pour répondre aux besoins alimentaires de la production animale. Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ, en 2017 les revenus bruts découlant de ces trois types de productions s'élèvent à 701 162 \$, soit 35 % des revenus totaux sur le territoire.

En 2010, 12 entreprises agricoles déclaraient avoir une production animale comme principal revenu agricole, seulement 6 en font de même en 2017. Cependant, tels qu'illustrés à la figure 4, les revenus générés par ces productions n'ont pas chuté aussi radicalement. Les entreprises ont su augmenter leur revenu brut.

Figure 4 : Variation du revenu des entreprises en production animale de 2004 à 2017



Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ 2004 à 2017

Un abattoir avec un permis fédéral est implanté à Luceville au Bas-Saint-Laurent, soit à environ 130 kilomètres de la pointe ouest de la MRC. Les producteurs de bœufs et d'agneaux ont accès au service d'abattage et de découpe de viande de l'abattoir. De plus, l'abattoir est en mesure d'offrir un service qui répond aux normes de la certification biologique.

L'abattoir de Luceville représente un atout pour les productions animales de la région, notamment pour le service de découpe qui permet aux producteurs agricoles de vendre directement à la ferme. Pour certains d'entre eux, ce type de mise en marché leur permet de tirer des revenus plus importants qu'en passant par des intermédiaires.

3.2.1 Production laitière

La production laitière est gérée par un système pancanadien de gestion de l'offre. Des représentants de chaque province déterminent annuellement la cible de production à atteindre sous forme de kilo de matières grasses. Il faut ensuite détenir un quota de production pour transiger avec les Producteurs de lait du Québec (PLQ), l'organisation responsable de la gestion de l'offre au Québec.

Il y a 5 500 fermes laitières au Québec; elles mettent en marché collectivement près de trois milliards de litres de lait par l'intermédiaire du plan conjoint des producteurs de lait du Québec. Les PLQ ont la responsabilité de négocier en leurs noms, l'ensemble des conditions de vente du lait avec les transformateurs, mais aussi les conditions de transport. Ceci permet une uniformité des coûts de transport entre les entreprises. Ce système de mise en marché collective permet aux producteurs de lait (PLQ) de tirer leurs revenus du marché sans subventions gouvernementales.

Depuis 2008, le territoire de la MRC possède une seule entreprise laitière. L'implantation d'une telle exploitation demande un investissement majeur en capital et en infrastructures. Les Producteurs de lait du Québec ont instauré un programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières. Ce programme vise, grâce à un prêt de quota, à favoriser l'établissement de nouvelles exploitations laitières. La Gaspésie est priorisée lors de l'analyse des demandes.

3.2.2 Production ovine

En 2011, quatre entreprises déclaraient avoir des moutons sur leur exploitation. En 2018, il n'y a qu'une entreprise ovine sur le territoire. Le fait de posséder une seule entreprise avec un cheptel modeste rend difficile l'organisation du transport des agneaux vers l'abattoir, le transporteur ne désirant pas effectuer le voyage vu le petit nombre d'animaux prêts à l'abattage au même moment.

L'Agence de vente des agneaux lourds, créé en 2007 par les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ), assure la mise en marché des agneaux lourds. Elle améliore les conditions de vente des producteurs, stabilise les prix et assure un approvisionnement stable aux acheteurs.

L'Agence de vente offre plusieurs modes de transaction possibles afin de répondre adéquatement aux besoins des producteurs et des acheteurs. Le producteur peut s'engager à mettre en marché des agneaux lourds tout au long de l'année ou offrir des agneaux soit à la vente hebdomadaire, soit à la vente ponctuelle organisée par Les Éleveurs d'ovins du Québec. De plus, il est toujours possible, pour le producteur, de procéder à la vente directe au consommateur. Ces modes de mise en marché sont complémentaires et permettent au producteur d'en choisir plusieurs à la fois.

Depuis 2004, il y a en Gaspésie une production spécialisée dans l'agneau dit *nourri aux algues*. Le marché pour cette viande est en pleine croissance et pourrait permettre un plus grand déploiement de cette production sur le territoire de la MRC.

3.2.3 Production bovine

En ce qui concerne l'élevage bovin, cinq entreprises déclarent tirer des revenus de cette production, mais il s'agit du revenu principal pour seulement trois d'entre elles. Ces entreprises sont majoritairement situées dans l'ouest du territoire. Une seule entreprise se situe à l'est de la MRC, soit à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine. La production bovine représente 11 % des revenus bruts agricoles de la MRC selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ de 2017.

La production bovine comprend deux types de fermes, le premier étant une ferme de production de veau d'embouche dont le poids oscille entre 500 et 800 livres. Ces veaux sont vendus à l'encan à des propriétaires de parcs d'engraissement, qui représentent le deuxième type de fermes, soit la ferme de finition. Ces fermes prennent le relais afin d'engraisser les animaux avant de les diriger vers un abattoir.

La grande majorité des fermes de la MRC de La Haute-Gaspésie se consacre à la production de veaux d'embouche. Par ailleurs une des fermes bovines produit, en plus de sa production de veaux d'embouche, une trentaine de bovins annuellement pour la Coopérative Bœuf Gaspésie. Cette coopérative, qui a vu le jour dans les années 2000, effectue la mise en marché de viande produite selon un cahier de charge strict. Elle possède des points de vente déterminés en région ainsi que dans les grands centres.

Une seconde ferme bovine se démarque en Haute-Gaspésie par la production de bœufs *Wagyu*, dit *bœuf japonais*. La viande de bœuf *Wagyu* possède une excellente réputation de par le monde, notamment pour son goût exceptionnel. Le marché pour ce type de produit se trouve dans les grands centres et ne demande qu'à être développé.

Présentement, la production bovine est en développement sur le territoire. En date de février 2018, de jeunes producteurs sont en prédémarrage.

3.2.4 Autres productions animales

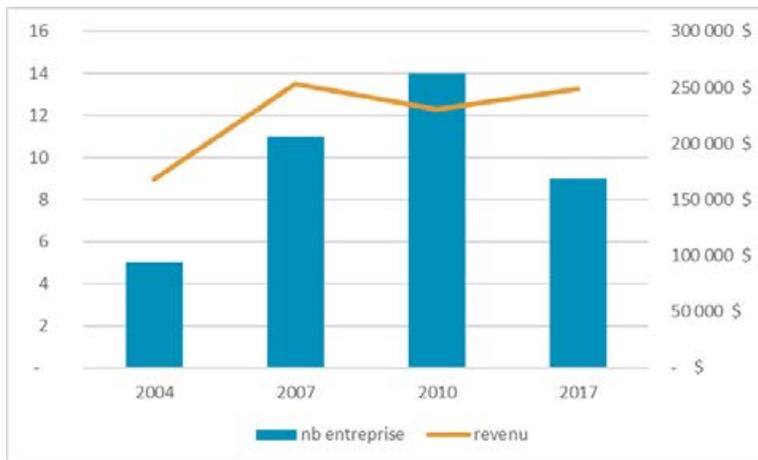
Il y a aussi sur le territoire de la Haute-Gaspésie des chèvres, des chevaux, des poules et des poulets, mais aucune entreprise n'est reconnue comme producteur agricole.

3.3 Productions végétales

En Haute-Gaspésie, les productions végétales participent grandement à l'occupation du territoire. Les productions végétales incluent les grains, les fourrages, les légumes, les fruits et les cultures ornementales. Les fiches d'enregistrement de 2017 du MAPAQ révèlent que 1 427 hectares sont en culture, ce qui représente 45 % des superficies totales déclarées. La balance représente majoritairement les superficies utilisées par l'acériculture ainsi que les boisés et les plantations d'arbres. Au total, les superficies déclarées au MAPAQ pour tous les types d'utilisations sont de 3 170 hectares.

Telles qu'illustrées à la figure 5, 14 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ déclaraient avoir une production végétale comme principal revenu agricole en 2010 et neuf exploitations sont dans cette catégorie en 2017. Les revenus bruts de ces entreprises sont en augmentation et représentent 248 201 \$, soit 12 % des revenus totaux agricoles sur le territoire.

Figure 5 : Variation du revenu des entreprises en production végétale de 2004 à 2017



Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ 2004 à 2017

3.3.1 Production maraîchère

Cinq entreprises tirent des revenus de la production de légumes en Haute-Gaspésie. Une seule en fait son revenu principal. Deux fermes offrent des légumes sous forme de paniers hebdomadaires soutenus par la communauté (ASC). C'est-à-dire que la clientèle s'est engagée en début de saison auprès des entreprises.

La production maraîchère est en pleine expansion en Haute-Gaspésie. Les producteurs offrent près d'une quarantaine de légumes différents et un marché public a vu le jour à Mont-Louis. Cette production amène un nouveau dynamisme sur le territoire.

3.3.2 Fruits et petits fruits

En 2005, un projet d'implantation de vergers de petits fruits a débuté en Gaspésie, trois sites furent choisis en Haute-Gaspésie. Il s'agissait de Mont-Louis et de Cap-Chat, avec des plantations d'amélanchiers, et de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine avec un verger de sureaux. De cette expérience, seul le verger de Cap-Chat est exploité par une entreprise enregistrée au MAPAQ et certifiée biologique. En ce qui concerne les projets de l'est de la MRC, les amélanches de Mont-Louis sont en partie récoltées et vendues par une entreprise de la Baie-des-Chaleurs. Le verger de sureaux n'a quant à lui pas survécu.

En 2009, la Table de concertation agrobioalimentaire de la Gaspésie a mandaté Desjardins Marketing Stratégique afin de réaliser une étude de marché sur les petits fruits. Cette étude recommandait d'encourager le développement de la filière des petits fruits, de mettre en commun les infrastructures et de développer une activité touristique en lien avec cette production. Plusieurs activités de taille, de transformation et de visites d'entreprises ont eu lieu jusqu'à la fin de l'année 2015.

Les fiches d'enregistrement du MAPAQ de 2017 révèlent que trois entreprises tirent leurs revenus principaux de la production de petits fruits (framboises et bleuets) et de pommes. Ces trois entreprises sont certifiées biologiques.

Chacune de ces entreprises offre la possibilité de faire de l'autocueillette et deux d'entre elles effectuent de la transformation à la ferme. Elles produisent des confitures, jus et nectars qui sont disponibles dans plusieurs marchés d'alimentation de la Gaspésie et des grands centres.

3.3.3 Foin et grandes cultures

Sur le territoire de la Haute-Gaspésie, 650 hectares sont dédiés à la culture de céréales (orge, blé, avoine et sarrasin) et d'oléagineux (canola). L'orge, le blé et l'avoine sont destinés majoritairement à la consommation animale (MAPAQ 2017).

La production de grains sans gluten (sarrasin, avoine nue, chanvre, etc.) commence à émerger sur le territoire. Trois producteurs de grains sont certifiés biologiques dans la MRC et désirent produire des grains destinés à la filière sans gluten.

Environ 760 hectares seraient dédiés aux pâturages et à la production de foin. Il existe trois entreprises qui tirent la majorité de leurs revenus de la production de céréales et de foin selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ.

3.3.4 Horticulture ornementale

Une nouvelle coopérative de producteurs a vu le jour à Saint-Maxime-du-Mont-Louis en 2016 et la pépinière déjà implantée dans le village a décidé de joindre les rangs des membres producteurs. Parmi ses activités il y a la production et la commercialisation d'arbres, d'arbustes fruitiers, de plantes vivaces, de terreaux et d'autres produits reliés au monde horticole.

Aucune autre entreprise n'est répertoriée dans la production ou la vente de semis de fleurs ou de légumes en Haute-Gaspésie.

3.4 Production acéricole

L'acériculture regroupe les produits provenant de l'eau d'érable brute et transformée. La majorité des activités de ce secteur a lieu en terre publique et est régie par l'obtention du permis d'exploitation au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

La production et la vente de sirop d'érable sont régies par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ). Le plan conjoint de la FPAQ comprend la gestion de l'offre par l'émission de contingent c'est-à-dire de volume de production attribué à chaque entreprise (quotas en livre de sirop). Afin d'obtenir un contingent, une demande doit être faite à la Fédération, le nombre de livres à attribuer varie d'une année à l'autre en fonction de l'offre et de la demande. La production hors contingent est permise sous la barre des 2 000 entailles.

La plupart des érablières sont situées en terre publique en Haute-Gaspésie. Le MFFP a délivré, en 2016, 27 permis de type artisanal (moins de 2 000 entailles) et quatre permis de type commercial sur des terres publiques en Haute-Gaspésie. Ces 31 permis représentent 163 252 entailles pour une superficie exploitée, selon le MFFP, de 646,3 hectares.

Seulement quatre entreprises acéricoles sont enregistrées au MAPAQ, leur revenu brut déclaré représente 53 % des revenus totaux de la Haute-Gaspésie avec 1 075 761 \$. Elle est de loin la première production d'importance en matière de revenu dans la MRC.

Tel qu'illustré sur les cartes 9 et 10 des pages 85 et 86 de l'annexe 1, il est possible d'agrandir des territoires déjà exploités et de voir naître de nouvelles installations sur des zones non exploitées. À la suite des discussions avec monsieur Lorenzo Perré, du MFFP, il est raisonnable d'estimer le potentiel des secteurs non exploités à 200 entailles à l'hectare. Il y aurait donc environ 177 000 entailles potentiellement disponibles sur le territoire (MFFP).

3.5 Production biologique

La Haute-Gaspésie se démarque des autres MRC de la région avec son fort pourcentage d'entreprises certifiées biologiques. Plus de 50 % des entreprises œuvrant dans le domaine de l'agriculture sont inscrites dans le répertoire des produits biologiques certifiés au Québec. Les entreprises certifiées biologiques génèrent à elles seules 54 % des revenus bruts et représentent 996 hectares de terre et 146 286 entailles, selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ.

Il y a sur le territoire de la MRC une grande variété de produits certifiés biologiques : des légumes de champs et de serres, plusieurs variétés de fruits et de petits fruits, des céréales telles que l'avoine nue, le sarrasin et le chanvre, ainsi que du sirop d'érable.

Plusieurs de ces entreprises possèdent aussi une certification pour leurs produits transformés : graines et huile de chanvre, jus, nectars et sirops, confitures, purées et gelées, farine, etc.

La certification biologique permet à ces producteurs de se positionner dans une autre catégorie de produits pour la mise en marché. Ils obtiennent ainsi une valeur ajoutée à leurs produits et augmentent leur revenu brut.

3.6 Transformation

Il existe deux types de transformation alimentaire, soit celle effectuée à la ferme et celle effectuée par une entreprise de transformation. Le fait de transformer un produit agricole localement ajoute une plus-value et permet d'augmenter les gains en capital.

Plusieurs entreprises agricoles de la région procèdent elles-mêmes à la transformation de leurs produits bruts. Cinq entreprises transforment soit des fruits, soit des légumes, soit des produits de l'érable (MAPAQ 2017).

De plus, un projet de minoterie a vu le jour en Haute-Gaspésie en novembre 2012, La Minoterie des Anciens. Cette entreprise agroalimentaire travaille avec les grains sans gluten certifiés biologiques tels que le chanvre, le sarrasin, l'avoine nue et les légumineuses. Ces éléments sont transformés et commercialisés, sous l'appellation Pure Gaspésie, en farines, en huiles et en graines décortiquées principalement.

3.7 Mise en marché et agrotourisme

Plusieurs produits agricoles sont mis en marché de façon collective à l'échelle de la province. Certaines productions sont régies par des conventions de mise en marché telles que le lait, le bœuf, l'agneau, le sirop d'érable, etc. Selon les productions, il est possible de se différencier de différentes façons : races ou cultivars peu communs, mise en marché particulière, transformation alimentaire. Dans certains cas, des producteurs se regroupent pour se doter de méthodes communes et développer leur propre marché. Le regroupement Bœuf Gaspésie en est un exemple.

En Haute-Gaspésie, huit entreprises mentionnent posséder un kiosque à la ferme pour la vente directe de certains de leurs produits. Deux fermes maraîchères font de la vente de légumes sous forme de panier hebdomadaire livré à une clientèle qui s'est engagée auprès des entreprises en début de saison.

Un marché public regroupe des producteurs et artisans de l'est de la MRC les dimanches d'été dans le village de Saint-Maxime-du-Mont-Louis. Il est également possible d'acheter des légumes frais lors d'un marché informel les jeudis, en fin de journée, à

Sainte-Anne-des-Monts. La Fête des récoltes propose, quant à elle, un marché public le dernier dimanche de septembre depuis près de dix ans dans la localité de Cap-au-Renard. De plus, quelques producteurs sont présents à des marchés publics à l'extérieur de la MRC, tels que ceux de Matane, de Gaspé et de Rimouski.

Au cours des années 2000, une coopérative de producteurs a été constituée. L'objectif premier de cette coopérative était la mise en commun d'outils et de savoir-faire. Par la suite, un projet de mise en marché a vu le jour et un kiosque de produits locaux a ouvert. Cependant, après deux saisons d'exploitation, le projet a cessé ses activités.

Gaspésie Gourmande est aussi un intervenant dans la promotion et la valorisation des produits locaux. Vingt-six entreprises du secteur alimentaire de la MRC sont membres de cet organisme. Ces entreprises sont des restaurants, des détaillants, des transformateurs et des producteurs qui produisent et mettent en valeur les produits de la terre et de la mer. Une boutique en ligne ainsi qu'un guide-magazine font partie des outils utilisés pour faire connaître les produits et leurs artisans.

En ce qui concerne les grandes chaînes d'alimentation, le territoire de La Haute-Gaspésie a vu la fermeture du IGA en mars 2016, ainsi que la transaction entre Metro et GP en 2009. Ceci a affecté l'accès aux tablettes des épiceries de grandes surfaces pour les producteurs de la région. Cependant, l'arrivée de plusieurs petits commerces en alimentation sur le territoire offre une possibilité d'affaires aux producteurs locaux.

Une seule entreprise agricole possède un volet en agrotourisme, il est possible de visiter la ferme et d'y faire de l'autocueillette de petits fruits. On y trouve une boutique, une petite ferme et des sentiers pédestres.



4.
DIAGNOSTIC



4.

DIAGNOSTIC

Le diagnostic de la zone agricole de la MRC de La Haute-Gaspésie a été élaboré à partir des sondages adressés aux intervenants du secteur agricole, aux transformateurs agroalimentaires, aux producteurs agricoles et aux élus du territoire. Les faits et les données provenant du portrait y sont également intégrés.

Le comité de travail ainsi que le comité d'orientation se sont réunis afin de valider les constats et d'identifier les enjeux du secteur. De plus, le portrait et le diagnostic ont été présentés et discutés avec les producteurs agricoles lors de l'atelier de concertation en novembre 2017 (Annexe 3 à la page 115).

4.1 Sondage

Les questions des différents sondages ont été inspirées de l'exercice du PDZA effectué dans la MRC d'Avignon et élaboré avec l'aide du comité de travail. Vous trouverez, en annexe 2, page 87, une copie de chaque type de sondage.

4.1.1 Producteurs agricoles

Sur les 19 producteurs enregistrés à l'UPA de la Gaspésie-Les Îles en mai 2017, 13 d'entre eux ont répondu au sondage. Chacun d'entre eux a été rencontré afin de remplir le questionnaire.

Il est ressorti de ce sondage que l'état des parcelles ne répond généralement pas au besoin des producteurs sur le plan du drainage, de la fertilisation et du pH (chaux). La plupart des répondants recherchent de nouvelles parcelles. Plusieurs types d'obstacles à l'obtention des terres ont été énumérés, dont la spéculation, les craintes des gens face au bail de location, la non-disponibilité de terres à proximité, le prix élevé, ainsi que la présence de friche trop importante.

La grande majorité (82 %) des producteurs désirent augmenter leur production d'ici dix ans. Certains veulent ajouter des volets à leur entreprise, d'autres augmenter leur rendement au champ et leur efficacité en ce qui concerne leur production. L'achat de machinerie et l'amélioration de la production sont au cœur des investissements futurs de ces entreprises. Seulement deux producteurs rencontrés prévoyaient prendre leur retraite à court ou moyen terme. L'un a déjà amorcé le transfert avec une relève apparentée et le second possède une relève apparentée identifiée, mais n'est qu'au début des démarches.

La perception des producteurs agricoles quant à l'agriculture est partagée comme le démontre la figure 6. Un fait important à retenir est que la majorité croit au potentiel de développement du secteur agricole en Haute-Gaspésie.

Figure 6 : Perception de l'agriculture en Haute-Gaspésie par les exploitants agricoles



De plus, les producteurs agricoles croient que la MRC a un rôle à jouer face à la progression des terres en friche, mais également afin de protéger le territoire agricole. Les exploitants aimeraient voir la MRC faire pression sur les propriétaires de terres non cultivées et faciliter le réseautage entre les deux parties par le biais d'une banque de terres. Aussi, selon eux la MRC pourrait supporter financièrement la mise en marché locale, la relève, l'achat ou la remise en culture des terres.

À la dernière question, il était demandé d'énumérer de possibles pistes d'action à mettre en place. Les producteurs désirent voir le secteur agricole investir sur le plan de la mise en place d'une banque de terres, de l'achat local tant en circuit court que dans les institutions, de l'éducation dans les écoles et de la création de subventions adaptées à la région pour l'établissement de la relève et la diversification des productions.

4.1.2 Transformateurs

Le sondage destiné aux transformateurs a été en ligne de la mi-mai à la fin octobre. Il a été envoyé directement aux restaurateurs et transformateurs de la MRC avec l'aide de Gaspésie Gourmande, du CLD et de la MRC. Les transformateurs agroalimentaires ont répondu au nombre de 17 au sondage, qu'il s'agisse ici de producteurs agricoles transformateurs, de gîtes, de restaurants et d'usines de transformation alimentaire que d'épiceries.

Le sondage était séparé en deux parties, soit une concernant les produits de la Haute-Gaspésie et une seconde pour les produits provenant des autres MRC de la Gaspésie. Un des grands constats de cet exercice est que 100 % des répondants utilisent des produits agroalimentaires provenant du territoire de la MRC et 82 % d'ailleurs en Gaspésie. Ils sont satisfaits de la qualité de ces produits et 100 % considèrent que cela apporte une valeur ajoutée à leur entreprise. Les commentaires formulés par ces entrepreneurs concernent surtout l'offre, 94 % des entreprises désirent utiliser plus de produits locaux, qu'ils soient bruts ou transformés (viande, fromage, charcuterie, œufs, fruits, légumes, etc.). Évidemment, plusieurs de ces produits ne sont pas disponibles actuellement en Haute-Gaspésie. Aussi, 82 % des répondants désirent rencontrer les producteurs.

Les transformateurs agroalimentaires croient que la MRC devrait supporter le secteur agricole en ce qui concerne la publicité des produits locaux, la mise en place d'un marché public et d'une banque de terres. De plus, un support financier à l'achat de terres ainsi que pour la relève a été mentionné.

En dernier point, les pistes d'action énumérées par les transformateurs concernaient aussi la mise en place d'une banque de terres, la création de fonds d'aide et l'éducation des générations futures. Il était également question d'effectuer une étude de marché sur les besoins des consommateurs et transformateurs. En outre, la mise en place d'outils facilitant la mise en marché et la distribution des produits locaux étaient mentionnées.

4.1.3 Élus et intervenants du secteur agricole

Un sondage destiné à des intervenants du secteur agricole a été envoyé à plus de 25 personnes de la Gaspésie en plus des élus des huit municipalités du territoire. De ce nombre, trois élus et huit intervenants (MAPAQ, UPA, CLD, SADC, Place aux jeunes et Nourrir notre monde) ont répondu au questionnaire.

Les intervenants décrivent l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie avec du potentiel de développement à 82 %. Ils considèrent aussi que la MRC devrait supporter le développement de l'agriculture en faisant la promotion des terres disponibles, en aidant au recrutement de la relève, en sensibilisant les municipalités face au secteur agricole, en protégeant le territoire et en supportant des projets agricoles, tant dans la mise en marché que dans l'établissement de la relève. De plus, les intervenants recommandent l'embauche d'une ressource dédiée au secteur agricole.

Parmi les pistes d'action identifiées, il est question de l'importance que la MRC adhère à L'ARTERRE³. Il est également question de la promotion de l'agriculture auprès des élus et de la population. La création d'un comité de développement agricole, la remise en culture des friches, le recrutement de la relève, l'établissement d'un meilleur réseau de communication entre les acteurs du secteur agricole et le support à la mise en marché en circuit court sont d'autres exemples de pistes d'action.

4.2 Constats et enjeux

Afin de bien cibler les enjeux de l'agriculture à prioriser en Haute-Gaspésie, un exercice de type FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) a été effectué avec les données du portrait et les réponses compilées des trois sondages. Le tableau 11 de la page 48 présente les résultats de l'exercice. Les énoncés en gras sont ceux qui revenaient le plus souvent, soit dans les discussions, soit dans les sondages.



³ L'ARTERRE : Un service provincial d'accompagnement et de maillage d'individus, axé sur l'établissement d'une relève agricole non apparentée, à l'aide d'une banque de terres et de fermes.

Tableau 11 : Constats et enjeux de l'agriculture en Haute-Gaspésie

Volets		Constats		Enjeux
Territoire	Forces	<ul style="list-style-type: none"> Bon drainage Sols peu dégradés par excès de travail Microclimat dans les vallées du secteur est Faible pression sur les cours d'eau Terre exempte de pesticides 	Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> Faire une agriculture adaptée à la réalité du territoire (température, petites parcelles, relief) Augmenter l'apport d'amendements sur le territoire (fumier, compost, matières résiduelles fertilisantes [produits marins, etc.], engrais vert) Se préoccuper de la perte de terres agricoles (autre vocation, friche, etc.)
	Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des terres Accès à la terre à moindre coût 	Contraintes	
Socioéconomique	Forces	<ul style="list-style-type: none"> Offre alimentaire de qualité et diversifiée 	Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'établissement, le maintien et la formation de main-d'œuvre Faire reconnaître la contribution du secteur agroalimentaire à l'occupation et à la vitalité du territoire auprès des élus et de la communauté
	Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> Population dynamique sur le plan de l'alimentation (jardin, mouvement citoyen) Engouement pour l'achat local de produits agroalimentaires 	Contraintes	
Entreprises agricoles et leurs activités	Forces	<ul style="list-style-type: none"> Variété de modèles et de productions Augmentation des revenus et des actifs Proportion de 50 % des entreprises certifiées biologiques Croissance du secteur maraîcher Présence d'un acheteur de grains sans gluten 	Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> Créer et maintenir une dynamique de groupe au sein des producteurs Maintenir et bonifier l'offre de services professionnels, techniques et conseils Favoriser l'établissement de nouveaux producteurs (formation, accès à la terre) Accroître la rentabilité des entreprises Utiliser le plein potentiel des terres Soutenir et consolider les entreprises existantes Développer le plein potentiel acéricole
	Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> Développement de l'agriculture à temps partiel (petites fermes) Environ 1 000 hectares seraient disponibles (en friche ou pas) Diversification des cultures avec l'arrivée des céréales sans gluten Potentiel de développement du secteur agricole Regroupement Bœuf Gaspésie et Agneaux nourris aux algues Production sans OGM Programme chaux-champs Augmentation du rendement à l'hectare 	Contraintes	
Transformation Mise en marché Agrotourisme	Forces	<ul style="list-style-type: none"> Demande élevée de produits locaux de la part des transformateurs et des consommateurs Fierté de nos produits chez les transformateurs Produits agroalimentaires transformés diversifiés 	Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accroissement et la diversification des activités agroalimentaires Faciliter la mise en marché des produits en région et hors région Accroître l'offre en agrotourisme Se soucier du coût et de l'organisation du transport pour intrants et extrants
	Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> Développement de l'agriculture soutenu par la communauté de type panier (ASC) Développement de l'agrotourisme Marché développé par La Minoterie Diversification de nos produits Rayonnement de la Gaspésie (marque de commerce) 	Contraintes	

La MRC de La Haute-Gaspésie offre un milieu de vie exceptionnel entre mer et montagne. L'offre alimentaire y est aussi des plus diversifiée dans sa ville centre qu'est Sainte-Anne-des-Monts. La population démontre de l'engouement face à l'alimentation de proximité.

La MRC a subi une perte démographique importante aux cours des dernières années et sa population est vieillissante. Cette réalité conjuguée à une économie locale faible (revenu par habitant inférieur à la moyenne) et à l'éloignement des marchés de plus grandes envergures amènent une difficulté supplémentaire au développement du secteur agricole.

Le territoire de la Haute-Gaspésie est vaste. Dû au relief accidenté, un faible pourcentage de ce territoire est propice à l'établissement des populations. La zone agricole protégée représente 2 % de sa superficie et est située majoritairement dans l'ouest de la MRC. Les terres à potentiel agricole sont cependant étalées sur tout le territoire. Les vallées de l'est de la MRC présentent une possibilité de développement pour l'agriculture, grâce à leur microclimat, à la qualité de leur sol et à leur disponibilité.

Les sols à potentiel agricole de la MRC sont exempts de pesticides et généralement bien drainés. Le manque d'amendements et l'acidité des sols sont des éléments à améliorer afin d'augmenter le rendement à l'hectare et se diriger vers une agriculture de type plus intensive. Plusieurs entreprises du territoire détiennent une certification biologique. Ces entreprises cultivent près de 1 000 hectares.

La Haute-Gaspésie a subi une diminution du nombre d'entreprises agricoles comme dans la majorité des régions rurales du Québec. Certains villages sont sans entreprise agricole enregistrée et certains types de productions sont représentés par un seul producteur. Le recrutement de la relève devient un enjeu primordial. Un noyau d'entreprises est nécessaire afin de maintenir les services et de créer une dynamique au sein du secteur agricole.

Les producteurs ont également soulevé les difficultés qu'ils rencontrent lors de la location de terres. Certaines entreprises possèdent un fort pourcentage de terres en location sans bail. Cette situation réduit l'investissement. Cela a un impact sur le rendement des cultures.

L'importance de la reconnaissance et de la valorisation du métier sont des sujets qui ont été soulevés à plusieurs reprises lors des rencontres avec les producteurs. De plus, la Haute-Gaspésie ne fait pas exception de la tendance observée à l'échelle provinciale, les entreprises agricoles peinent à trouver et à conserver de la main-d'œuvre.

La demande en produits locaux est élevée de la part des transformateurs et des consommateurs. La production maraîchère est en progression sur le territoire de la MRC et les transformateurs désirent une plus grande quantité et une diversité de produits agroalimentaires.

La MRC de La Haute-Gaspésie possède de nombreux atouts à promouvoir afin de dynamiser son secteur agricole et plusieurs possibilités sont à considérer, dont la Minoterie installée à Sainte-Anne-des-Monts, la demande en agneau nourri aux algues, le potentiel acéricole du territoire et l'augmentation possible des rendements à l'hectare.

À la suite de la présentation des constats et enjeux au comité d'orientation, les intervenants présents lors de cette rencontre ont démontré leur intérêt à concentrer leurs efforts sur quatre grands enjeux, soit :

- Développer les terres à potentiel agricole;
- Favoriser l'établissement de la relève;
- Faciliter la mise en marché des produits agroalimentaires;
- Reconnaître, soutenir et consolider les entreprises agricoles déjà en place.

Lors de la rencontre de concertation de novembre 2017, le comité de travail a validé les enjeux sélectionnés avec les producteurs (Annexe 3 à la page 117).



5.
VISION
CONCERTÉE

5.

VISION CONCERTÉE

Un exercice de type nuage de mots a été effectué avec les producteurs agricoles lors de l'activité du 30 novembre 2017. Des cartons, avec les thèmes : développement, territoire, économie et production, étaient affichés au mur et les producteurs étaient invités à inscrire un mot par thème. Les résultats de l'exercice sont présentés à l'annexe 3 page 117.

La vision stratégique se veut le reflet de l'avenir souhaité pour l'agriculture en Haute-Gaspésie. Elle tient compte du portrait et du diagnostic et se lit ainsi :

« L'agriculture en Haute-Gaspésie est développée par des entrepreneurs dynamiques et innovants. Elle fait la fierté des Hautes-Gaspésiens, tant pour la qualité que pour la diversité de ses produits bruts et transformés.

Région d'accueil pour la relève, elle habite son territoire en exploitant et en valorisant de façon optimale et pérenne une de ses ressources qu'est son sol. »



6.

**PLAN D'ACTION
ET MISE EN ŒUVRE**



6.

PLAN D'ACTION ET MISE EN ŒUVRE

6.1 Plan d'action

Cette section a été réalisée en tenant compte du portrait, des forces, faiblesses, opportunités et menaces (tableau 11 de la page 48) identifiées à l'étape du diagnostic.

De plus, lors de l'activité du 30 novembre 2017, avec les producteurs agricoles, le comité de travail a invité les participants à travailler en petits groupes sur l'identification d'actions possibles pour chacun des enjeux. Le tableau 13 de la page 119 de l'annexe 3 présente les résultats de cet exercice.

Finalement, le comité de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin de déterminer les actions à prioriser. Puis, lors d'une rencontre avec les élus, le 27 février 2018, chaque action fut présentée et discutée.

6.2 Mise en œuvre

Le plan d'action a été élaboré sous forme d'orientations à réaliser en fonction des enjeux retenus par le comité d'orientation. Chaque orientation comprend des actions à réaliser et un organisme responsable a été identifié à chacune d'entre elles. Le comité de travail a élaboré 29 actions réparties en 8 fiches d'orientation. Ces fiches sont présentées sous forme de tableau à la section 7 page 62.

Afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, il a été convenu de créer un comité de suivi composé de membres de la MRC, du CLD, du MAPAQ, de la SADC, de l'UPA et de deux producteurs agricoles. Ce comité veillera à la réalisation des orientations du PDZA. Une première rencontre aura lieu un mois après l'acceptation du PDZA par le conseil des maires.

Le comité d'orientation tel que composé pour l'élaboration du PDZA se réunira quant à lui une fois par année afin de suivre l'avancement des travaux et d'alimenter la mise en œuvre.

La planification et l'élaboration de ces rencontres sont un mandat dédié à la MRC.



7.
FICHES
D'ORIENTATION

7.

FICHES D'ORIENTATION

7.1 Contenu des fiches d'orientation

Chacun des enjeux comporte des fiches d'orientation auxquelles sont identifiées des actions. Les fiches sont constituées de différentes sections. Elles sont présentées ci-dessous.

ENJEU CONCERNÉ

Orientation

Mise en contexte

Bref résumé de l'état de situation en rapport avec l'enjeu et l'orientation.

Objectifs

But global du projet. Ils orientent les actions du projet.

Actions

Activités à mettre en place afin d'atteindre les objectifs.

Échéancier

Année de réalisation des actions. Certaines sont ponctuelles, d'autres se réalisent en continu.

Coût et temps

Estimation des ressources financières et humaines nécessaires à la réalisation des actions. Les ressources humaines comprennent le temps investi par les partenaires au projet et sont estimées sur une base annuelle.

Ⓒ 0 \$ à 999 \$
\$ 1 000 \$ à 4 999 \$
\$\$ 5 000 \$ à 9 999 \$
\$\$\$ 10 000 \$ et plus

 Moins de 100 heures
 De 100 à 500 heures
 Plus de 500 heures

Responsable

Organisme qui coordonnera la mise en place des actions.

Partenaires

Autres organismes pouvant contribuer à la mise en place des actions.

Indicateurs et cibles

Données quantifiables servant à valider l'atteinte des objectifs.

Autres informations

Informations pertinentes sur le projet et source de financement possible.

Résultats attendus

Projection de la situation à la suite de la mise en place des actions.

ENJEU : DÉVELOPPER LES TERRES À POTENTIEL AGRICOLE

ORIENTATION 1 Améliorer la productivité des sols et le rendement des cultures.

Mise en contexte

En 2005, l'étude pédologique (IRDA) réalisée en Gaspésie a démontré que les sols de la Haute-Gaspésie avaient une valeur intrinsèque allant de moyenne à bonne sur 40 % du territoire analysé. La diminution du cheptel d'animaux réduit les quantités d'amendements disponibles. Le principal facteur limitatif pour la productivité se situe sur le plan de la fertilité.

Les producteurs ont démontré un intérêt face à une formation sur le sujet lors de la rencontre du PDZA.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser les producteurs sur la gestion des sols en fonction des cultures adaptées aux conditions climatiques; • Améliorer la qualité des sols tant sur le plan de leur structure que de leur fertilité. 						
Actions	Échéancier			Coût et temps	Responsable	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3				
1.1 Formation et sensibilisation à la gestion des sols	X	X	X	₪ 	MAPAQ	UPA et Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les Îles	Une activité par année Dix producteurs
1.2 Effectuer des cliniques et des essais terrain sur le territoire		X	X	\$ 	MAPAQ	UPA et Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les Îles	Deux activités sur trois ans Dix producteurs
Autres partenaires		Autres informations					
Producteurs agricoles Réseau Agriconseils	Financement possible par : <ul style="list-style-type: none"> • CLD • Collectif régional en formation agricole (CRFA) • MAPAQ • Réseau Agriconseils 						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des rendements à l'hectare; • Amélioration de la fertilité des sols. 						

ENJEU : DÉVELOPPER LES TERRES À POTENTIEL AGRICOLE

ORIENTATION 2 Augmenter l'apport d'amendements en terres agricoles.

Mise en contexte

En 2005, l'étude pédologique (IRDA) réalisée en Gaspésie a démontré que les sols de la Haute-Gaspésie avaient une valeur intrinsèque allant de moyenne à bonne sur 40 % du territoire analysé. La diminution du cheptel d'animaux réduit les quantités d'amendements disponibles.

La Haute-Gaspésie a développé une partie de son économie grâce à l'industrie de la transformation des produits marins. Plusieurs usines sont installées sur le territoire. La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) préconise le recyclage et la valorisation des résidus. Elle vise à bannir de l'élimination les résidus organiques putrescibles dès 2020 (MDDEP, 2011). La MRC de La Haute-Gaspésie a adopté en avril 2017 un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui va en ce sens. Elle désire notamment détourner de l'enfouissement les résidus de produits marins.

Un projet pilote existe depuis plusieurs années à Madeleine avec la valorisation de résidus marins provenant d'une usine située à Cloridorme.

Actions	Échéancier			Coût et temps	Responsable	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3				
2.1 Sensibiliser les municipalités aux besoins du secteur agricole quant à la valorisation agricole des MRF	X			Ⓒ 👤	MRC	Municipalités et comité de suivi	Une rencontre d'information et un suivi auprès du responsable du PGMR
2.2 Supporter un projet de valorisation agricole des résidus de produits marins	X	X		\$\$\$ 👤	MRC et CLD	MAPAQ	Début des essais Valorisation des résidus marins d'une usine
2.3 Identifier des moyens d'augmenter la quantité de chaux épandue dans la MRC et en faciliter l'accès aux petites entreprises	X	X	X	Ⓒ 👤	MAPAQ		Sept entreprises ayant épandu, épandage de 700 tonnes de chaux en trois ans
Autres partenaires		Autres informations					
MAPAQ MDDELCC Municipalités SADC Usines de transformation de produits marins	Plusieurs études ont été réalisées au cours des années dans la province concernant la valorisation des MRF, le MDDELCC possède un guide sur les critères de référence et normes réglementaires. Financement possible par : <ul style="list-style-type: none"> • CLD • MAPAQ • MRC par le biais du PGMR et du fonds vert • Programme des redevances à l'enfouissement • Recyc-Québec • SADC 						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la quantité de MRF valorisées sur le territoire; • Augmentation de la quantité de chaux épandue et du nombre d'entreprises utilisatrices; • Augmentation du rendement à l'hectare. 						

ENJEU : DÉVELOPPER LES TERRES À POTENTIEL AGRICOLE

ORIENTATION 3 Favoriser l'occupation dynamique du territoire agricole.

Mise en contexte

Lors de la caractérisation des terres agricoles en 2004, 800 hectares ont été répertoriés en friche et 1 260 hectares déclarés loués par un tiers. Seulement 750 hectares étaient la propriété des entreprises ou des producteurs agricoles. Cette réalité n'a guère changé au cours des années et fragilise les entreprises existantes.

Certains villages n'ont plus de producteurs enregistrés et les terres sont laissées à l'abandon ou simplement entretenues. Les producteurs rencontrent des difficultés pour obtenir des baux de location à long terme sur certaines parcelles. Cette condition est essentielle afin de permettre aux producteurs de garantir leur investissement (chaux, drainage, etc.) et ainsi améliorer la qualité des sols.

De plus, la Haute-Gaspésie possède un panorama exceptionnel, les ouvertures sur le paysage offert par les terres agricoles sont un patrimoine à préserver.

Actions	Échéancier			Coût et temps	Responsable	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3				
3.1 Adhérer et mettre en place L'ARTERRE	X	X	X	\$\$\$ 👤👤👤	MRC	MRC de la Gaspésie et UPA	Deux implantations de relève en trois ans
3.2 Mettre à jour l'inventaire des terres agricoles et des friches	X			Ⓒ 👤	L'ARTERRE	UPA	Inventaire réalisé
3.3 Effectuer une campagne de promotion sur la location de terre avec bail	X	X		Ⓒ 👤👤	L'ARTERRE	Municipalités et MRC	Augmentation du nombre de baux d'une durée de cinq ans et plus Cinq nouveaux baux
3.4 Évaluer les besoins des entreprises pour la remise en culture de friches			X	Ⓒ 👤	UPA	Producteurs et UPA locale	Communication avec les producteurs
Autres partenaires		Autres informations					
CLD MAPAQ MRC de la Gaspésie Municipalités UPA	<p>Les cinq MRC de la Gaspésie travaillent sur un projet commun afin de doter la région du service de L'ARTERRE, et la Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles en est le mandataire.</p> <p>L'action 3.1 sur la mise en place de L'ARTERRE va aussi contribuer à la réalisation de l'orientation 4.</p> <p>Financement possible par :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) 						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du paysage agricole; Freiner l'effritement du secteur agricole; Augmentation du nombre d'hectares en culture; Augmentation du nombre de producteurs. 						

ENJEU : FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE

ORIENTATION 4 Favoriser l'établissement de la relève.

Mise en contexte

La Haute-Gaspésie connaît une baisse démographique et un manque de main-d'œuvre tout comme de nombreuses régions du Québec. Une étude réalisée par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) évoque le lien étroit entre la démographie et la relance de l'agriculture et de la foresterie.

La MRC de La Haute-Gaspésie se doit d'être attrayante et de mettre en valeur ses richesses. De plus, afin d'inciter la relève à choisir son territoire, elle désire se démarquer des autres régions et faire place à l'innovation.

Actions	Échéancier			Coût et temps	Responsable	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3				
4.1 Accueillir et soutenir la relève, créer un carnet de bons de service offert dans la MRC	X	X	X	Ⓒ 👤	UPA locale	Producteurs, MRC et CLD	Nombre de carnets distribués
4.2 Organiser un séjour exploratoire agricole	X	X		\$ 👤👤	Place aux jeunes	UPA, MAPAQ et Gaspésie Gourmande	Visite de dix participants sur le territoire
4.3 Créer un fonds annuel dédié à la relève agricole	X	X	X	\$\$ 👤	MRC	Préfet de la MRC	Remise d'une bourse
4.4 Explorer la possibilité de mettre en place un projet pilote d'établissement collectif dans une municipalité (incubateur ou autre)	X	X	X	\$ 👤👤	MRC et CLD	Municipalités	Identification d'un projet pilote
4.5 Diffuser les résultats du projet : « L'agriculture autrement, pourquoi pas? »	X	X	X	Ⓒ 👤	Gaspésie Gourmande	UPA et MAPAQ	Diffusion
Autres partenaires		Autres informations					
CLD L'ARTERRE Place aux jeunes MAPAQ MRC SADC SED	<p>L'action 3.1 sur la mise en place de L'ARTERRE est aussi essentielle à la réussite de l'orientation 4. De plus, l'orientation 6 va contribuer à faire rayonner le territoire.</p> <p>Financement possible par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CLD • MAPAQ • MRC (budget 2019) • Place aux jeunes • SADC 						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre d'entreprises; • Implantation d'une nouvelle entreprise agricole dans l'est du territoire. 						

ENJEU : FACILITER LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES

ORIENTATION 5 Commercialiser les produits locaux en circuit court.

Mise en contexte

Les consommateurs sont de plus en plus soucieux de la provenance des aliments dans leur assiette. Cette tendance s'avère une possibilité de développement pour les entreprises agricoles de la région. La vente directe permet aux producteurs d'obtenir une plus grande marge de profit pour leurs produits.

De plus, la situation géographique de la MRC, proche du parc national de la Gaspésie, et l'engouement touristique pour des produits de niche, deviennent un levier de développement à utiliser.

- Objectifs**
- Faciliter la distribution des produits localement;
 - Regrouper les producteurs afin de faciliter la mise en marché.

Actions	Échéancier			Coût et temps	Responsable	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3				
5.1 Promouvoir les marchés publics sur le territoire de la Haute-Gaspésie	X	X	X	Ⓒ 👤	MRC et CLD	Nourrir notre monde et Gaspésie Gourmande	Trois publications annuelles
5.2 Soutenir les initiatives collectives de commercialisation et de distribution en circuit court	X	X	X	\$\$\$ 👥	MRC et CLD	Nourrir notre monde, MAPAQ et Gaspésie Gourmande	Dix entreprises agroalimentaires participantes
5.3 Adhésion des organisations à une déclaration de consommation des produits agroalimentaires de la MRC	X			Ⓒ 👤	MRC et CLD	UPA locale et Chambre de commerce	Quinze organisations ayant adhéré à la déclaration

Autres partenaires

Autres informations

Chambre de commerce Gaspésie Gourmande
MAPAQ
Municipalités
Nourrir notre monde
Producteurs
SADC

Financement possible par :

- FARR
- CLD
- MAPAQ

Résultats attendus

- Augmentation des ventes locales;
- Faciliter la mise en marché en circuit court.

ENJEU : FACILITER LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES

ORIENTATION 6 Réalisation des possibilités de marché.

Mise en contexte

Différentes possibilités de développement et de marchés sont présentes pour les entrepreneurs agroalimentaires de la Haute-Gaspésie. La présence de la Minoterie des Anciens à Sainte-Anne-des-Monts est à considérer pour la production de grains biologiques sans gluten.

Plusieurs transformateurs sont intéressés à utiliser davantage les produits agricoles locaux. D'autre part, la position géographique de la Haute-Gaspésie, notamment sa proximité du parc national de la Gaspésie, offre des possibilités de marché pour des produits prisés par les touristes et les amateurs de plein air.

De plus, il existe des possibilités de développement sur le plan de la production animale avec le regroupement Bœuf Gaspésie et la forte demande d'agneau nourri aux algues.

- Objectifs**
- Supporter l'adhésion d'entreprises agricoles à des filières existantes;
 - Mettre en valeur les possibilités de marchés présentes sur le territoire;
 - Favoriser l'activité économique agroalimentaire.

Actions	Échéancier			Coût et temps	Responsable	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3				
6.1 Faire connaître les opportunités de développement et de marchés aux futurs entrepreneurs agroalimentaires, notamment en productions animales	X	X	X	☹ 👤	MAPAQ	SED, UPA et Gaspésie Gourmande	Diffusion d'un document présentant les possibilités
6.2 Accompagner les entreprises intéressées à la production de céréales biologiques et sans gluten	X	X	X	☹ 👥	MAPAQ	UPA	Trois entreprises accompagnées
6.3 Supporter les projets potentiels en acériculture de façon à être prêts lorsque le contexte offrira des possibilités	X	X	X	☹ 👥	MRC et CLD	UPA	Un nouveau projet acéricole
6.4 Organiser une activité d'arrimage de la demande et de l'offre entre les transformateurs, restaurateurs et producteurs	X	X	X	💰 👤	MRC et CLD	Chambre de commerce et Gaspésie Gourmande	Une rencontre annuelle entre producteurs et transformateurs

Autres partenaires

Autres informations

CLD
Collectif régional en formation agricole
Gaspésie Gourmande
MAPAQ
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)
Place aux jeunes
Réseau Agriconseils
SADC
Stratégie d'établissement durable (SED)
UPA locale

L'action 6.4 va aussi contribuer à l'atteinte des objectifs de l'orientation 7.

L'action 6.1 va contribuer à attirer de la relève (orientation 4).

Résultats attendus

- Renforcement des filières;
- Création de nouvelles initiatives et entreprises;
- Augmentation de la production et de l'activité économique.

ENJEU : RECONNAÎTRE, SOUTENIR ET CONSOLIDER LES ENTREPRISES AGRICOLES DÉJÀ EN PLACE

ORIENTATION 7 Favoriser la diffusion de l'information sur le secteur agricole.

Mise en contexte

Lors des différentes rencontres avec les producteurs agricoles, il a été mentionné qu'il n'est pas toujours évident de savoir où est la porte d'entrée afin de recevoir les informations et services lorsqu'on démarre une entreprise agricole. La multiplication des intervenants, des programmes et des services peut engendrer une embûche supplémentaire lors de l'établissement. La relève agricole de la Gaspésie-Les Îles a d'ailleurs créé un passeport où est répertoriée l'information nécessaire lors d'un démarrage, d'un transfert ou lorsqu'une entreprise déjà établie a besoin de services. Le bottin des ressources est un outil clé afin de connaître les « mandats » et les coordonnées des intervenants du secteur agricole et du secteur entrepreneurial.

Actions	Échéancier			Coût et temps	Responsable	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3				
7.1 Établir un plan d'animation annuel avec les producteurs et intervenants	X	X	X	☹ 👤	Comité de suivi	UPA locale, producteurs et MAPAQ	Augmentation du nombre d'activités Trois activités animées par an
7.2 Promouvoir les services et les programmes offerts par les différents intervenants		X	X	☹ 👤	Comité de suivi	UPA locale et organismes du secteur	Une invitation à présenter leurs services
Autres partenaires				Autres informations			
Club agroenvironnemental de la Gaspésie-Les Îles Gaspésie Gourmande MAPAQ MRC et CLD SADC UPA locale	Un outil regroupant tous les intervenants du secteur agricole a été créé par l'Association de la relève agricole de Gaspésie-Les Îles (ARAGIM), soit le « Passeport », qui est disponible auprès du MAPAQ, de l'UPA et au CLD. Les actions 6.4, 8.1 et 8.2 vont aussi contribuer à diffuser l'information et à resserrer les liens sur le plan du secteur agricole.						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation de l'information; • Resserrement des liens entre producteurs et intervenants. 						

ENJEU : RECONNAÎTRE, SOUTENIR ET CONSOLIDER LES ENTREPRISES AGRICOLES DÉJÀ EN PLACE

ORIENTATION 8 Reconnaître et valoriser le métier.

Mise en contexte

La population et les élus ne sont pas bien informés du portrait de l'agriculture sur le territoire. La réalité agricole de la Haute-Gaspésie est propre à notre territoire et la place de ce secteur d'activité dans l'économie locale doit être connue de tous.

Les entreprises peinent à recruter de la main-d'œuvre localement, il est donc important de mettre en place des moyens afin de favoriser le recrutement et la rétention de celles-ci.

- Objectifs**
- Mieux faire connaître l'agriculture en Haute-Gaspésie;
 - Créer un sentiment de fierté face au secteur agroalimentaire chez les Hautes-Gaspésiens;
 - Susciter l'intérêt pour le secteur agricole.

Actions	Échéancier			Coût et temps	Responsable	Partenaires principaux	Indicateurs et cibles
	An 1	An 2	An 3				
8.1 Visite des intervenants et des élus dans les entreprises agricoles	X	X	X	\$ 	MRC et CLD	Producteurs	Visite de dix intervenants et/ou élus annuellement
8.2 Créer un PDZA simplifié afin de sensibiliser la population aux réalités agricoles		X		\$ 	SADC	MRC et CLD	Diffusion du PDZA simplifié
8.3 Proposer des stages en entreprise (un jour) dans les écoles secondaires de la MRC			X	Ⓢ 	UPA	Commission scolaire	Un stage effectué
8.4 Organiser des activités de sensibilisation au métier dans les écoles de la MRC		X	X	Ⓢ 	UPA	UPA locale, CJE et Table jeunesse	Cinq visites dans les classes
8.5 Activités de reconnaissance agricole		X	X	Ⓢ 	MRC et CLD	UPA locale	Publication concernant une production ou un producteur Trois publications annuelles
8.6 Évaluer les besoins de main-d'œuvre et actions pour recruter et retenir des employés		X		Ⓢ 	Centre d'emploi agricole	MRC, CLD et CLE	Communication avec les producteurs

Autres partenaires

Chambre de commerce
CLE
Gaspésie Gourmande
MAPAQ
MRC
Service d'accompagnement aux nouveaux arrivants (SANA)

Autres informations

Les actions 8.1 et 8.2 contribueront également à la réussite de l'orientation 7.

Financement possible par :

- MRC (budget 2019)

Résultats attendus

- Meilleures connaissances de l'agriculture en Haute-Gaspésie;
- Reconnaissance de l'agriculture sur le territoire;
- Sensibilisation à l'importance de l'agriculture dès le plus jeune âge;
- Augmentation et rétention de la main-d'œuvre.

Tableau 12 : Synthèse des fiches d'orientation

	Orientation 1 : Améliorer la productivité des sols et le rendement des cultures.	An 1	An 2	An 3	Coût et temps	Responsable	Partenaires	Indicateurs et cibles	
Développer les terres à potentiel agricole.	1.1 Formation et sensibilisation à la gestion des sols	X	X	X	¢ 👤	MAPAQ	UPA et Club agroenvironnemental	Une activité par année Dix producteurs	
	1.2 Effectuer des cliniques et des essais terrain sur le territoire		X	X	\$ 👤👤	MAPAQ	UPA et Club agroenvironnemental	Deux activités sur trois ans Dix producteurs	
	Orientation 2 : Augmenter l'apport d'amendements en terres agricoles.								
	2.1 Sensibiliser les municipalités aux besoins du secteur agricole quant à la valorisation agricole des MRF	X			¢ 👤	MRC	Municipalités et comité de suivi	Une rencontre d'information et un suivi auprès du responsable du PGMR	
	2.2 Soutenir un projet de valorisation agricole de résidus de produits marins	X	X		\$\$\$ 👤	MRC et CLD	MAPAQ	Début des essais / Valorisation des résidus marins d'une usine	
	2.3 Identifier des moyens d'augmenter la quantité de chaux épandue dans la MRC et en faciliter l'accès aux petites entreprises	X	X	X	¢ 👤	MAPAQ		Sept entreprises ayant épandu, épandage de 700 tonnes de chaux en 3 ans	
	Orientation 3 : Favoriser l'occupation dynamique du territoire.								
	3.1 Adhérer et mettre en place L'ARTERRE	X	X	X	\$\$\$ 👤👤👤	MRC	MRC de la Gaspésie et UPA	Deux implantations de relève en trois ans	
	3.2 Mettre à jour l'inventaire des terres agricoles et des friches	X			¢ 👤	L'ARTERRE	UPA	Inventaire réalisé	
	3.3 Effectuer une campagne de promotion sur la location de terre avec bail	X	X		¢ 👤👤	L'ARTERRE	Municipalité et MRC	Augmentation du nombre de baux d'une durée de cinq ans et plus Cinq nouveaux baux	
3.4 Évaluer les besoins des entreprises pour la remise en culture de friches			X	¢ 👤	UPA	Producteurs et UPA locale	Communication avec les producteurs		
Orientation 4 : Favoriser l'établissement de la relève.									
Favoriser l'établissement de la relève	4.1 Accueillir et soutenir la relève et créer un carnet de bons de service offert dans la MRC	X	X	X	¢ 👤	UPA locale	Producteurs, MRC et CLD	Nombre de carnets distribués	
	4.2 Organiser un séjour exploratoire agricole	X	X		\$ 👤👤	Place aux jeunes	UPA, MAPAQ et Gaspésie Gourmande	Visite de dix participants sur le territoire	
	4.3 Créer un fonds annuel dédié à la relève agricole	X	X	X	\$\$ 👤	MRC	Préfet de la MRC	Remise d'une bourse	
	4.4 Explorer la possibilité de mettre en place un projet pilote d'établissement collectif dans une municipalité (incubateurs ou autre)	X	X	X	\$ 👤👤	MRC et CLD	Municipalité	Identification d'un projet pilote	
	4.5 Diffuser les résultats du projet : « L'agriculture autrement, pourquoi pas? »	X	X	X	¢ 👤	Gaspésie Gourmande	UPA et MAPAQ	Diffusion	

Orientation 5 : Commercialiser les produits locaux en circuit court.		An 1	An 2	An 3	Coût et temps	Responsable	Partenaires	Indicateurs et cibles
Faciliter la mise en marché des produits agroalimentaires.	5.1 Promouvoir les marchés publics sur le territoire de la Haute-Gaspésie	X	X	X	¢ 👤	MRC et CLD	Nourrir notre monde et Gaspésie Gourmande	Trois publications annuelles
	5.2 Soutenir les initiatives collectives de commercialisation et de distribution en circuit court	X	X	X	\$\$\$ 👤👤	MRC et CLD	Nourrir notre monde, Gaspésie Gourmande et MAPAQ	Dix entreprises agroalimentaires participantes
	5.3 Adhésion des organismes à une déclaration de consommation des produits agroalimentaires de la MRC	X			¢ 👤	MRC et CLD	UPA et Chambre de commerce	Quinze organisations ayant adhéré à la déclaration
	Orientation 6 : Saisir les possibilités de marchés.							
	6.1 Faire connaître les opportunités de développement et de marchés aux futurs entrepreneurs agroalimentaires, notamment en production animale	X	X	X	¢ 👤	MAPAQ	SED, UPA et Gaspésie Gourmande	Diffusion d'un document présentant les possibilités
	6.2 Accompagner les entreprises intéressées à la production de céréales biologiques et sans gluten	X	X	X	¢ 👤👤	MAPAQ	UPA	Trois entreprises accompagnées
	6.3 Supporter les projets potentiels en acériculture de façon à être prêts lorsque le contexte offrira des possibilités	X	X	X	¢ 👤👤	MRC et CLD	UPA	Un nouveau projet acéricole
	6.4 Organiser une activité d'arrimage de la demande et de l'offre entre les transformateurs, restaurateurs et producteurs	X	X	X	\$ 👤	MRC et CLD	Chambre de commerce et Gaspésie Gourmande	Une rencontre annuelle entre producteurs et transformateurs
Orientation 7 : Favoriser la diffusion de l'information sur le secteur agricole.								
Reconnaître, soutenir et consolider les entreprises agricoles déjà en place.	7.1 Établir un plan d'animation annuel avec les producteurs et intervenants	X	X	X	¢ 👤	Comité de suivi	Producteurs, MAPAQ et UPA locale	Augmentation du nombre d'activités Trois activités animées par an
	7.2 Promouvoir les services et les programmes offerts par les différents intervenants		X	X	¢ 👤	Comité de suivi	UPA locale et organismes	Une invitation à présenter leurs services
	Orientation 8 : Reconnaître et valoriser le métier.							
	8.1 Visite des intervenants et des élus dans les entreprises agricoles	X	X	X	\$ 👤	MRC et CLD	Producteurs	Visite de dix intervenants et/ou élus annuellement
	8.2 Créer un PDZA simplifié afin de sensibiliser la population aux réalités agricoles		X		\$ 👤👤	SADC	MRC et CLD	Diffusion du PDZA simplifié
	8.3 Proposer des stages en entreprise (un jour) dans les écoles secondaires de la MRC			X	¢ 👤	UPA	Commission scolaire	Un stage effectué
	8.4 Organiser des activités de sensibilisation au métier dans les écoles de la MRC		X	X	¢ 👤	UPA	UPA locale, CJE et Table jeunesse	Cinq visites dans les classes
	8.5 Activités de reconnaissance agricole		X	X	¢ 👤	MRC et CLD	UPA locale	Publication concernant une production ou un producteur et trois publications annuelles
8.6 Évaluer les besoins de main-d'œuvre et actions pour recruter et retenir des employés		X		¢ 👤👤	Centre d'emploi agricole	MRC, CLD et CLE	Communication avec les producteurs	

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

- Agneau de la Gaspésie nourri aux algues*, Page consultée en janvier 2018, (En Ligne), URL : <http://agneauauxalgues.ca/agneau-nourri-aux-algues/>
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), *Degrés-jours de croissance*, Page consultée en mars 2018, (En Ligne), URL : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/15f1add3-d8e6-49cc-aded-e30d65f08519>
- Anel B., *Caractérisation du potentiel agroforestier de la MRC de La Haute-Gaspésie et de l'estran*, 2004, 40p.
- Bœuf Gaspésie*, Page consultée en janvier 2018, (En Ligne), URL : <http://boeufgaspesie.com/index.html>
- Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ 2017a), *Historique*, Page consultée en décembre 2017, (En Ligne), URL: <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=28&MP=74-147>
- Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ 2017b), *Rapport annuel 2016-2017*, Page consultée en octobre 2017, (En Ligne), URL: http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2016-2017/contenu/pdf/14-annexestat.pdf
- Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie, *Plan directeur de l'eau*, 2016, annexe M.
- Démarche intégrée en développement social de la Haute-Gaspésie et Direction de la santé publique (DIDS et DSP), *Présentation, Nourrir notre monde, Une réflexion collective sur l'autonomie alimentaire en Haute-Gaspésie*, 2017.
- Démarche intégrée en développement social de la Haute-Gaspésie (DIDS), *Rapport final, Saine alimentation pour tous*, 2017, 10p. et annexe.
- Fédération des Producteurs Acéricoles du Québec (FPAQ), *Outils de mise en marché*, Page consultée en janvier 2018, (En Ligne), URL: <https://fpaq.ca/la-federation/mise-en-marche/outils-de-mise-en-marche/>
- Gaspésie Gourmande, *Guide-Magazine 2017*, Page consultée en janvier 2018, (En Ligne), URL : <http://www.gaspesiegourmande.com/fr/edition-2017.html>
- Gouvernement du Canada, *Données des stations pour le calcul des normales climatiques au Canada, stations de Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Louis et Cap-Seize*, Page consultée en avril 2017, (En Ligne), URL : http://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/index_f.html
- Haute-Gaspésie en forme, *État de situation des environnements alimentaires*, Haute-Gaspésie, 2015, 27p.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Bulletin statistique régional, édition 2017, Région administrative 11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Page consultée en février 2018, (En Ligne), URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/11-Gaspesie-Iles-de-la-Madeleine.pdf>
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) *Échelle de numérisation : 1 : 20 000 Échelle originale : 1 : 50 000 Année de numérisation : 2001 - 2004*, Numéro de(s) feuillet(s) utilisé(s) : (exemple : 21L05-200-0102)
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (2004) *Carte de potentiel agricole ARDA, 1 : 20 000*, Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, Ville de Québec.
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Direction du développement des individus, et des communautés, *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*, 2013, page consulté en décembre 2017, (En Ligne), URL : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf
- Les Producteurs de bovins du Québec*, Page consultée en avril 2018, (En Ligne), URL : <http://bovin.qc.ca/la-federation/le-plan-conjoint/les-agences-de-vente/>
- Les Producteurs de lait du Québec (PLOQ), *La gestion de l'offre et la mise en marché collective du lait*, Page consultée en décembre 2017 (En Ligne), URL: http://lait.org/wp-content/uploads/2014/11/BROCHURE_FR_2017.pdf
- Mimault M., 2002, *À la conquête de l'arrière-pays gaspésien*, Page consultée en novembre 2017, (En Ligne), URL : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=388
- Mimault M., 2002, *Denis Riverin et la Compagnie de Mont-Louis*, Page consultée en novembre 2017, (En Ligne), URL : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=332
- Mimault M., 2002, *La colonisation agroforestière de Grande-Vallée*, Page consultée en novembre 2017, (En Ligne), URL : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=353

Mimault M., 2002, *L'agriculture en Gaspésie, 1534-1939*, Page consultée en novembre 2017, (En Ligne), URL : http://encyclobec.ca/region_projet.php?projetid=347

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDELCC), *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, Page consultée en janvier 2018, (En Ligne), URL : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/index.htmnts>

Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ 20170), *Fiches d'enregistrement*, Données consultées en octobre 2017.

Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), *Plan de développement de la zone agricole*, Page consultée en février 2017, (En Ligne), URL : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/developpementregional/Pages/PDZA.aspx>

Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ 2015a), *Profil de l'industrie agroalimentaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, 2015, Page consultée en février 2017, (En Ligne), URL : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/GaspielledelaMadeleine/ProfilregionalGIM2004-2010.pdf>

Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ 2015b), *Profil de l'industrie agroalimentaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine MRC de La Haute-Gaspésie*, 2015 Page consultée en février 2017, (En Ligne), URL : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/GaspielledelaMadeleine/Profil_MRC_HauteGaspesie.pdf

MRC de Denis Riverin, *Schéma d'aménagement du territoire*, 1989, 116p.

MRC de La Haute-Gaspésie et CLD de La Haute-Gaspésie, *Plan d'action socioéconomique*, 2017, pamphlet.

MRC de La Haute-Gaspésie, *Plan de gestion des matières résiduelles*, Adopté en juin 2016 et entré en vigueur le 2 avril 2017, 115p. et annexes.

MRC de La Haute-Gaspésie, *Plan stratégique de développement et de diversification*, 2012, 43p. (En Ligne), URL : http://www.hautegaspesie.com/sites/24358/documentation/plan_action/Plan_action_Haute-Gaspesie.pdf

Ovin Québec, *Agence de vente*, Page consultée en mars 2018, (En Ligne), URL : http://www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/agence/agence_de_vente_d_agneaux_lourds.php

Portail BioQuébec, *Liste régionale des entreprises*, Page consultée en mai 2017, (En Ligne), URL : <https://www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produits-certifies>

Statistique Canada, Profil du recensement archivé, *Recensements de 2001, 2006 et 2011*, Page consultée en mai 2017, (En Ligne), URL : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/rp-fra.cfm>

Statistique Canada, *Recensement de l'agriculture de 2016*, Page consultée en mai 2017, (En Ligne), URL : <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a03?pattern=004-0200..004-0246&p2=31&lang=fra>

Statistique Canada, Profil du recensement, *Recensement de 2016, La Haute-Gaspésie et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Québec, Page consultée en mai 2017, (En Ligne), URL : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2404&Geo2=ER&Code2=2410&Data=Count&SearchText=Gaspesie&SearchType=Contains&SearchPR=01&B1=All&TABID=1>

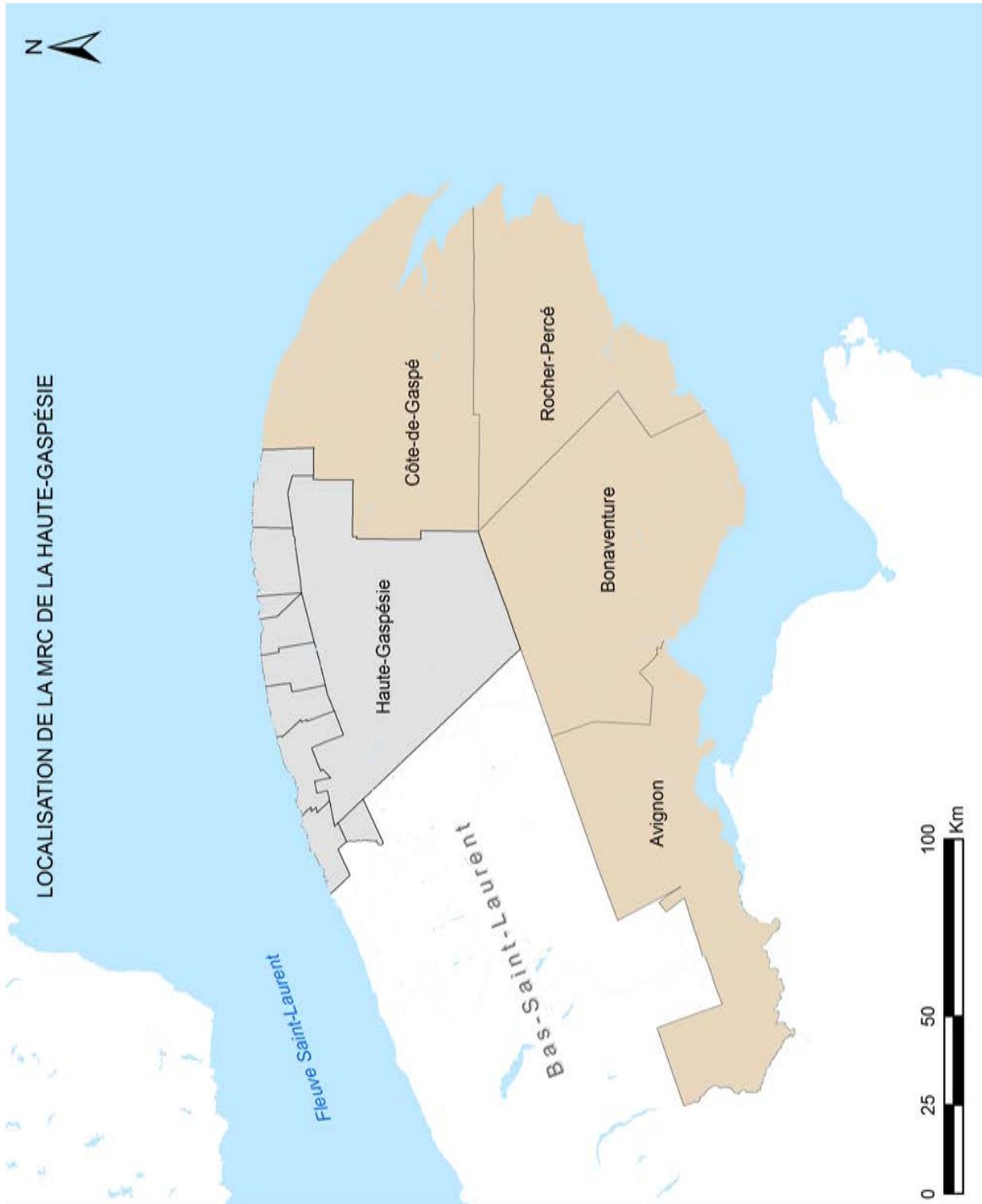
Table de concertation agrobioalimentaire de la Gaspésie, *Étude de marché sur les petits fruits*, 2009, 137p. et annexe. (En Ligne), URL : http://www.cdbgaspesie.ca/sites/24077/files/Etude_marche_petits_fruits.pdf

Vouliny C. et Gariépy S., *Les friches agricoles au Québec : état des lieux et approches de valorisation*, 2008, 66p. (En Ligne), URL : https://www.agrireseau.net/Agroforesterie/documents/Rapport_friches_agricoles_QC_2007_Fr_Final.pdf

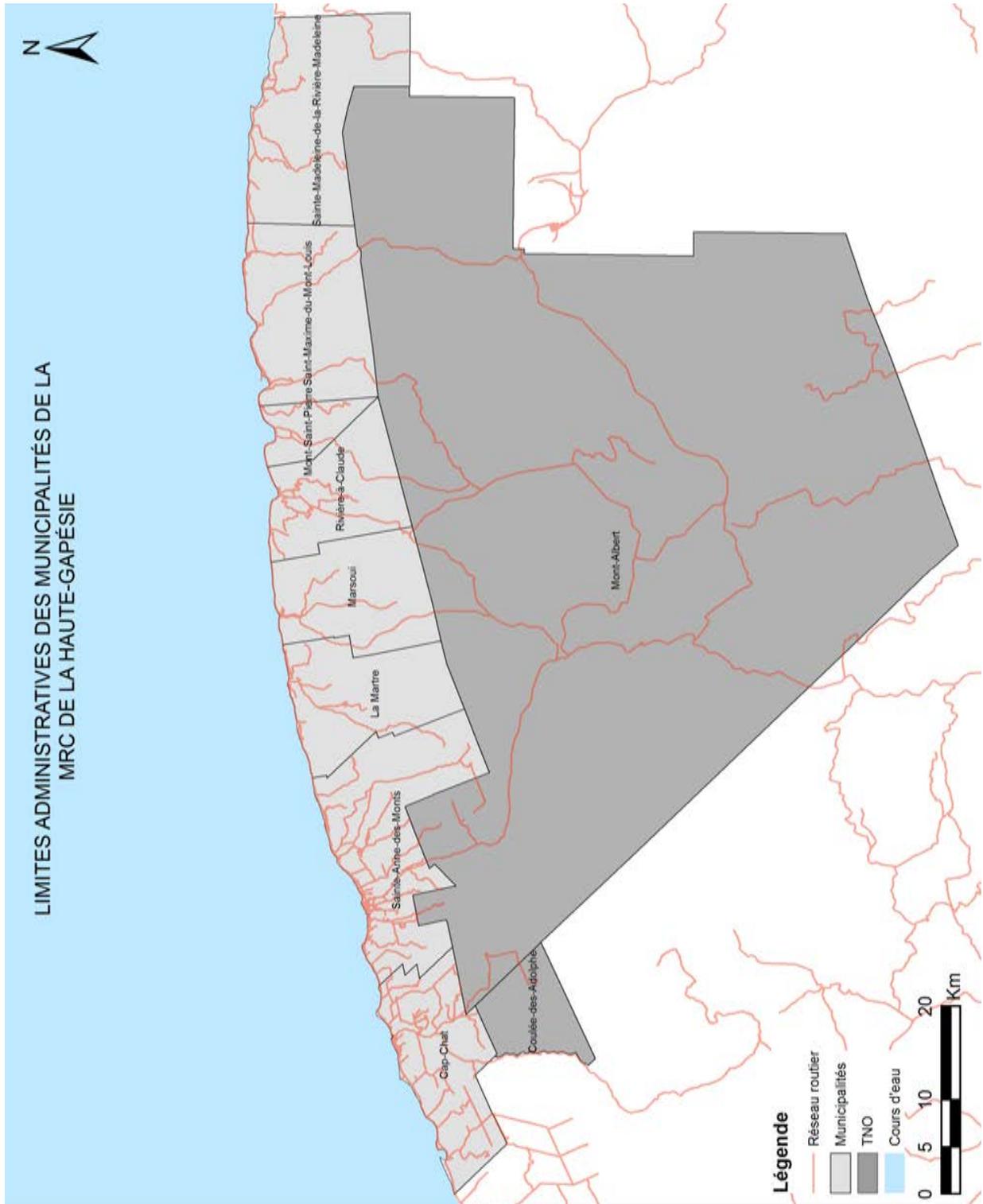
ANNEXE
1



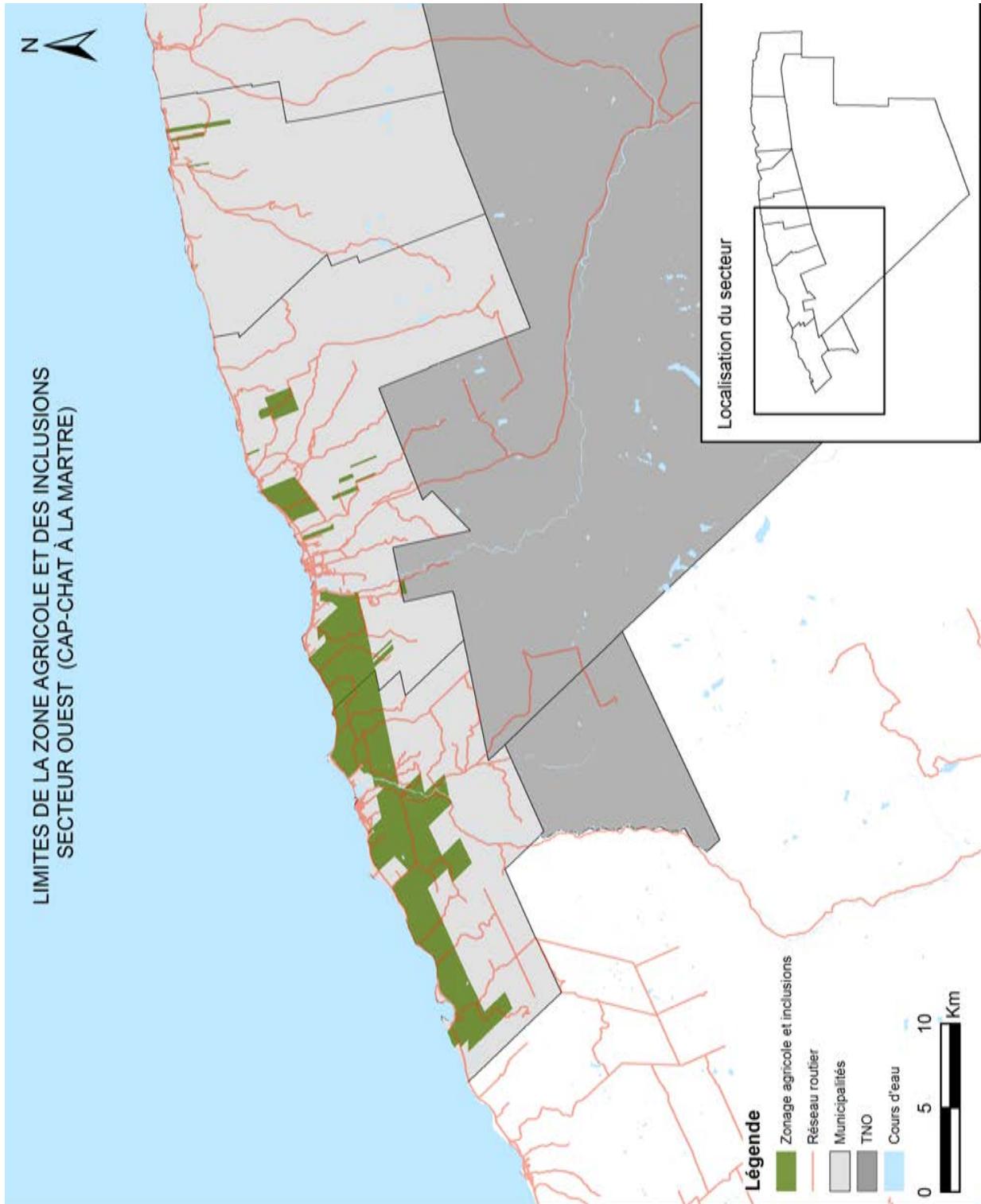
Carte 1 : Limites administratives de la MRC de La Haute-Gaspésie



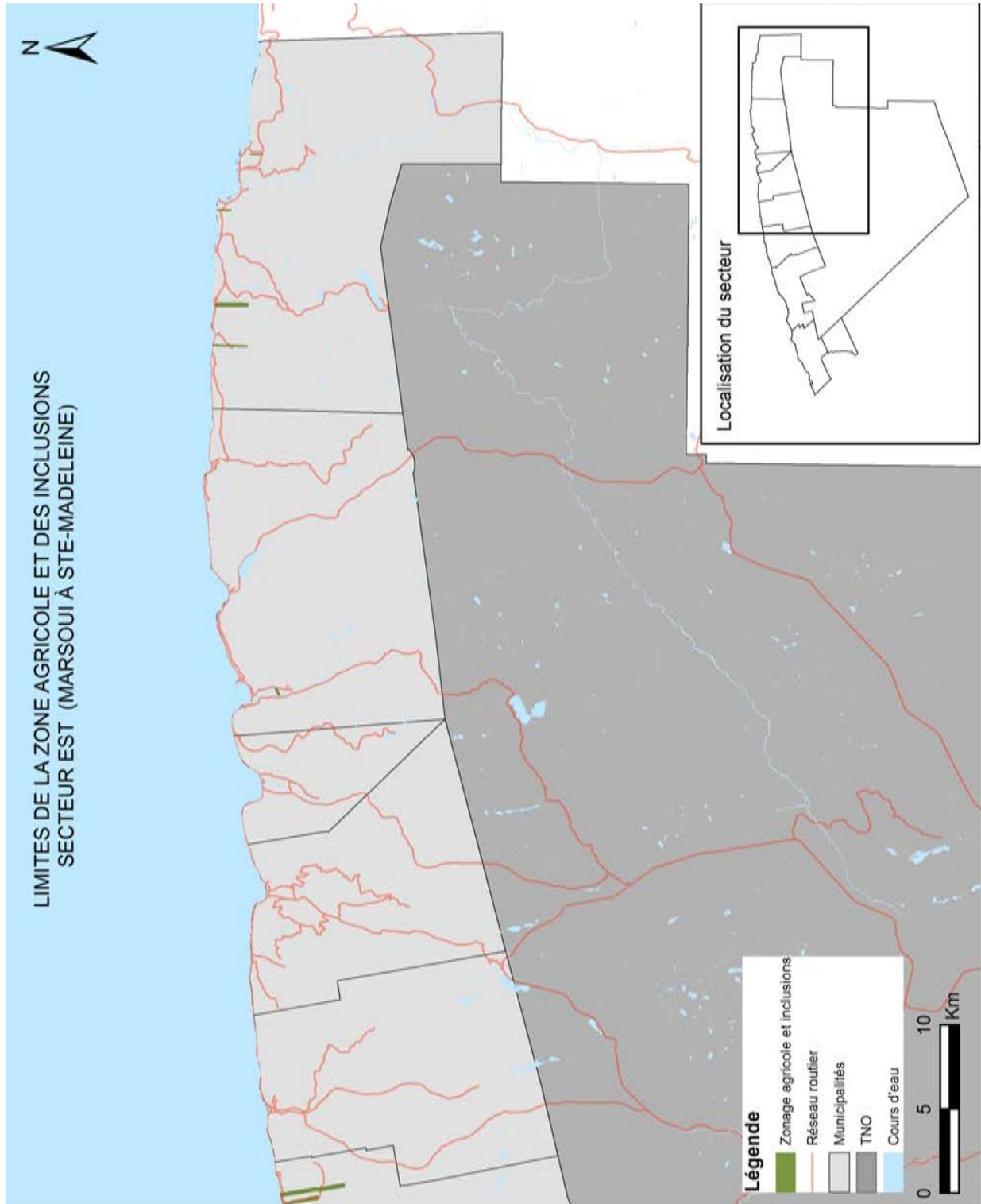
Carte 2 : Limites administratives des municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie



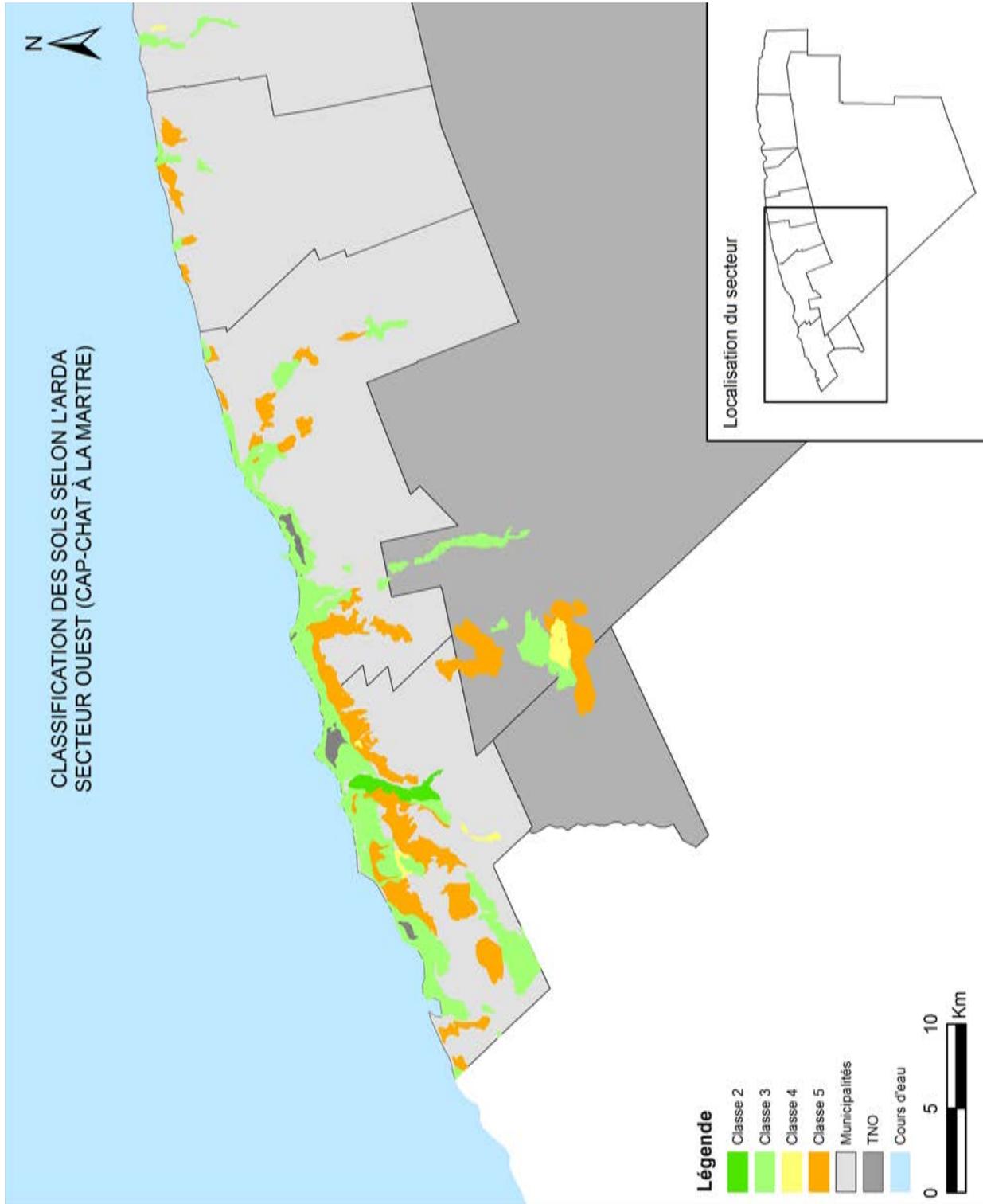
Carte 3 : Limites de la zone agricole et des inclusions, secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie



Carte 4 : Limites de la zone agricole et des inclusions, secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie



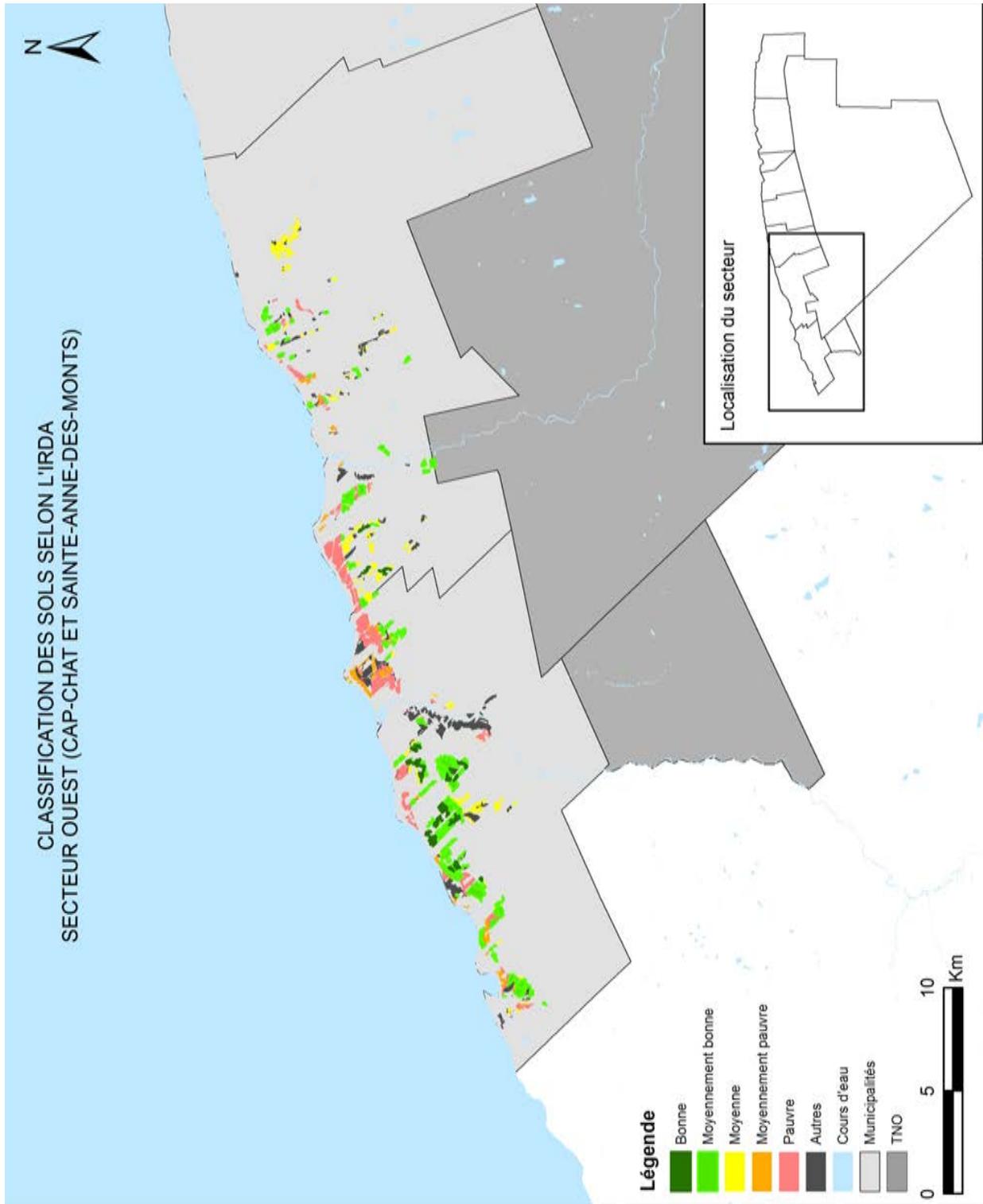
Carte 5 : Classification des sols du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'ARDA



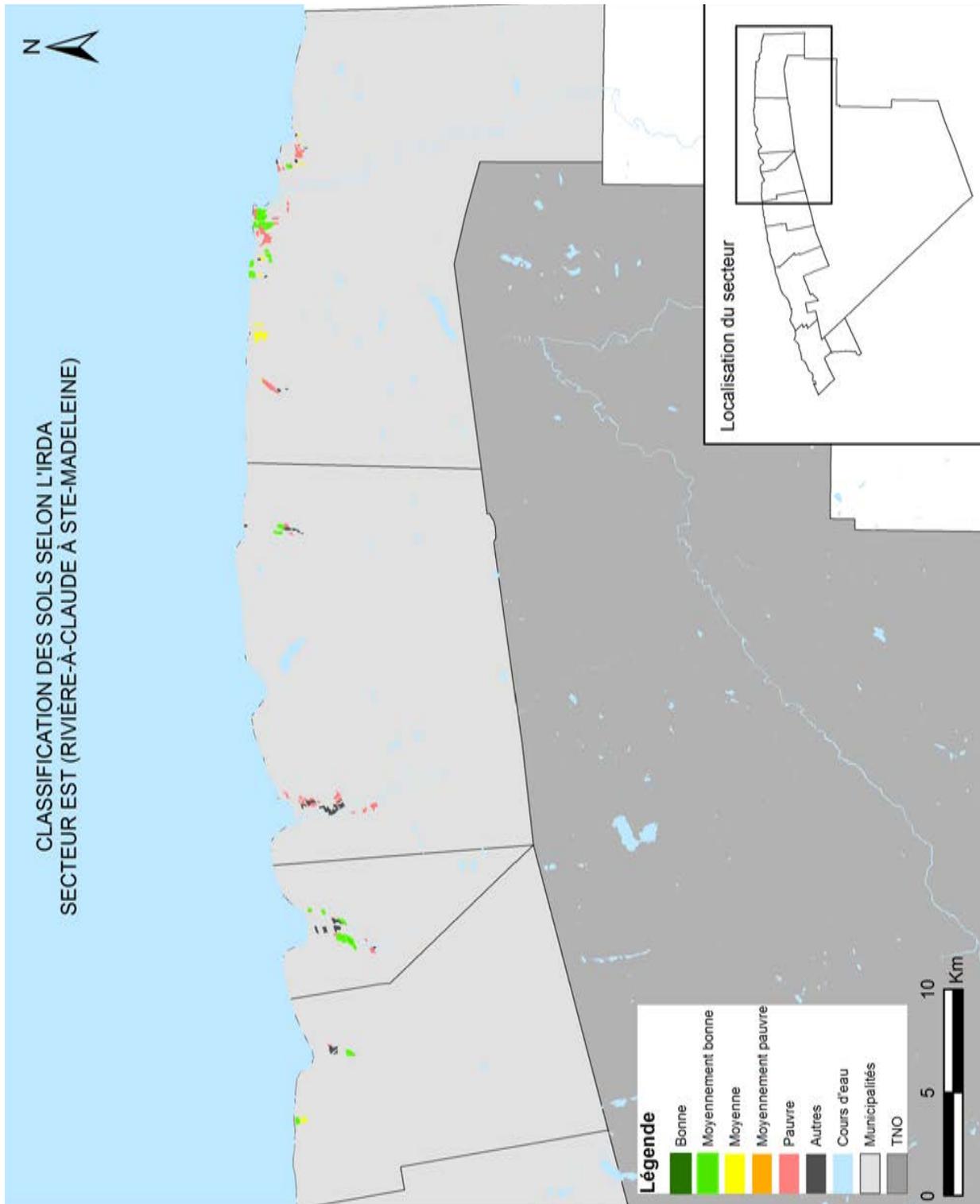
Carte 6 : Classification des sols du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'ARDA



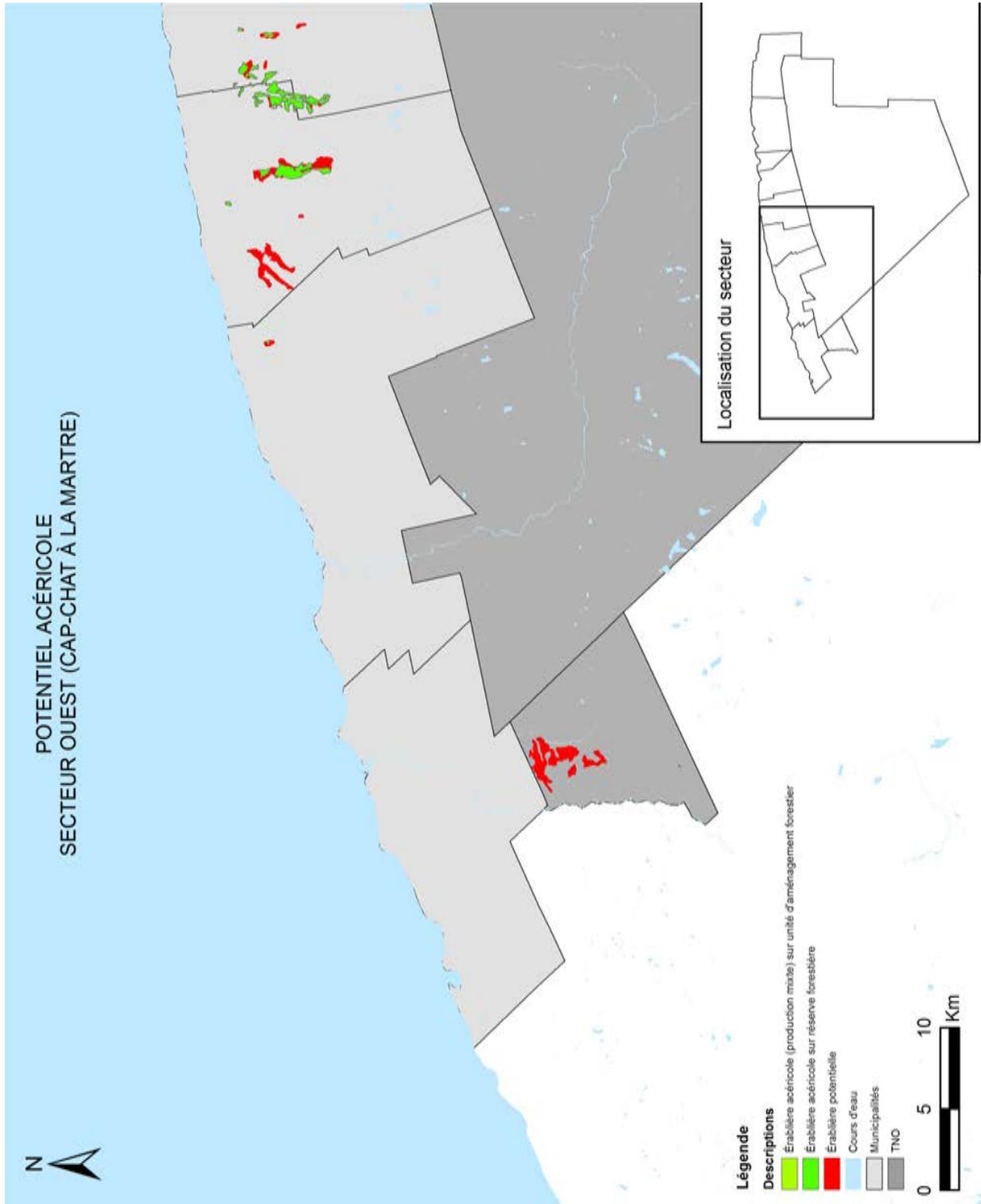
Carte 7 : Classification des sols du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'IRDA



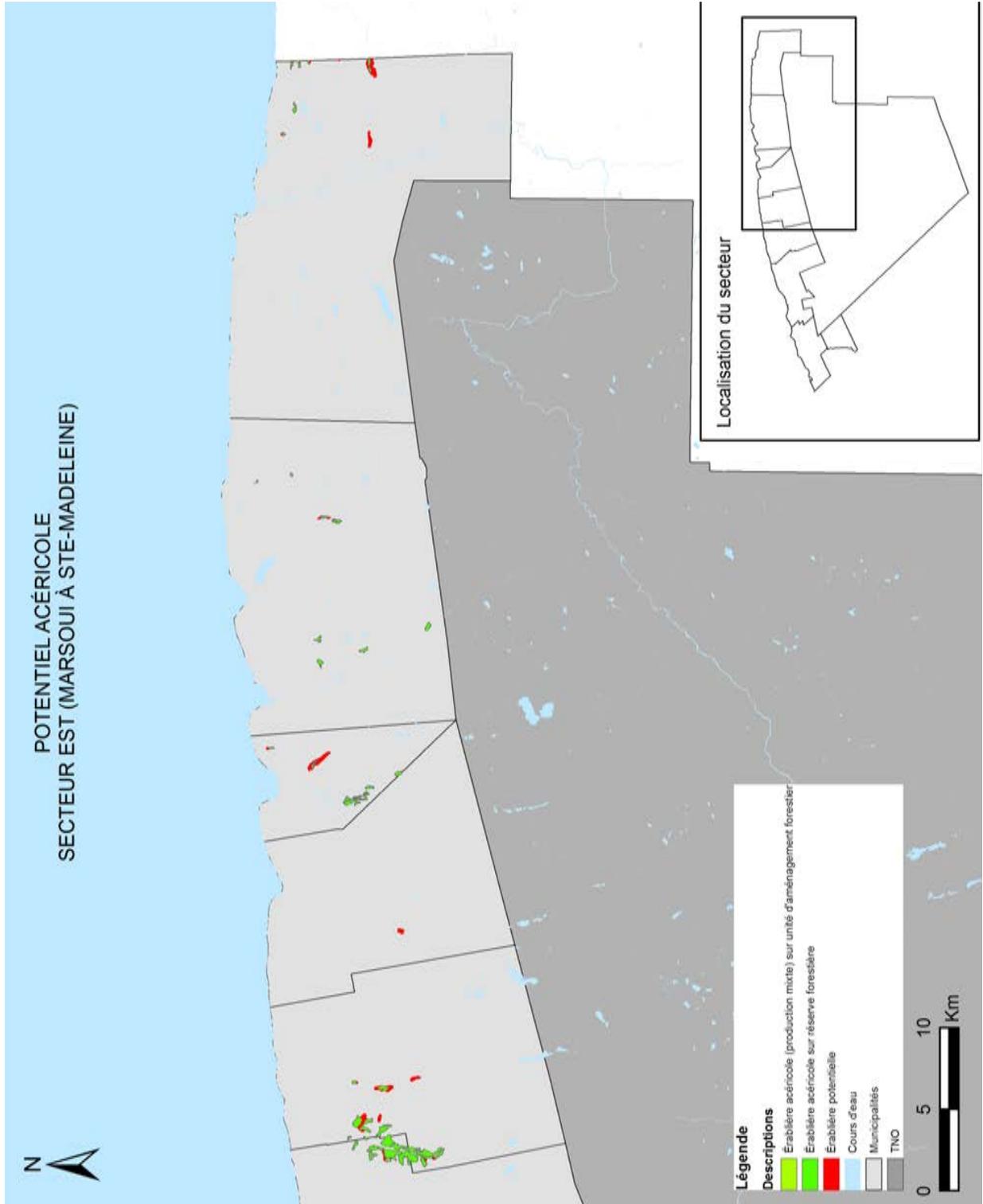
Carte 8 : Classification des sols du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie selon L'IRDA



Carte 9 : Potentiel acéricole du secteur ouest de la MRC de La Haute-Gaspésie



Carte 10 : Potentiel acéricole du secteur est de la MRC de La Haute-Gaspésie



ANNEXE
2



sondage producteurs agricoles

Le présent sondage est une initiative servant à l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de La Haute-Gaspésie. Ce plan se veut un outil de planification et de développement du monde agricole. Il est réalisé en concertation avec tous les acteurs du milieu. La première étape consiste à l'élaboration d'un portrait de la situation, le sondage suivant va venir compléter les données issues du recensement du MAPAQ en 2016.

Partenaires



Nom du répondant :

Nom de l'entreprise :

Municipalité :

Une seule réponse possible.

- Cap-Chat
- Sainte-Anne-des-Monts
- La Martre
- Marsoui
- Rivière-à-Claude
- Mont St-Pierre
- Mont-Louis
- Madeleine
- TNO

Généralité

1. a. Est-ce que l'agriculture représente votre activité principale?

Une seule réponse possible.

- oui
- non

b. S'il s'agit d'une activité secondaire, combien d'heures par semaine estimez-vous passer sur votre entreprise :

2. Combien d'employés compte votre entreprise agricole? (en vous excluant)

Commentaires

Les parcelles et infrastructures agricoles

3. Est-ce que l'état de vos parcelles répond à vos besoins en

Une seule réponse possible par ligne.

	oui	non
Fertilisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Drainage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accessibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Superficie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Chaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres éléments à mentionner ?

4. a Parmi les parcelles que vous cultivez actuellement, quelle est la superficie totale des terres que vous possédez?

b. Parmi les parcelles que vous cultivez actuellement, quelle est la superficie totale des terres que vous louez avec bail?

c. Parmi les parcelles que vous cultivez actuellement, quelle est la superficie totale des terres que vous louez sans bail

5. a. Êtes-vous à la recherche de nouvelles parcelles pour votre entreprise agricole (si non, passez à la question 7) ?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

b. Si oui, quelle superficie recherchez-vous ?

c. Recherchez-vous des parcelles à :

Plusieurs réponses possibles.

- acheter
 louer

6. Quel est le plus gros obstacle à l'obtention de nouvelles parcelles ?

7. a. Êtes-vous à la recherche de nouveaux bâtiments pour votre entreprise agricole (si non, passez à la section suivante) ?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

b. Si oui, quel type?

c. Si oui, quelle dimension recherchez-vous ?

d. Recherchez-vous des bâtiments à :

Plusieurs réponses possibles.

acheter

à louer

Commentaires

L'avenir de l'entreprise

8. Prévoyez-vous augmenter ou diminuer votre production d'ici 10 ans ?

Une seule réponse possible.

Augmenter

Diminuer

Commentaires

9. a. Prévoyez-vous faire des investissements au cours des prochaines années au sein de votre entreprise ?

Une seule réponse possible.

oui

non

b. Si oui, à quel niveau ?

Plusieurs réponses possibles.

Machinerie

amélioration de la production

Bâtiment

Terres

infrastructures (silos, convoyeur, etc)

Autre : _____

10. a. Pensez-vous prendre votre retraite à court ou moyen terme?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

b. Si oui, dans combien d'années pensez-vous la prendre ?

Une seule réponse possible.

- 0-2 ans
 2-5 ans
 5-10 ans

11. Que pensez-vous faire de votre entreprise lorsque vous prendrez votre retraite?

Une seule réponse possible.

- Procéder à un transfert
 Vendre
 Trouver une autre vocation
 Démanteler
 Je n'y ai pas encore réfléchi

12. a. Avez-vous de la relève identifiée pour votre entreprise?

Une seule réponse possible.

- oui
 non
 N/A

b. Si oui, cette relève est-elle :

Une seule réponse possible.

- Familiale
 Non apparenté

13. Si vous n'avez pas de relève actuellement, est-ce dans vos projets de trouver de la relève pour votre entreprise?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

14. Que pensez-vous faire de vos parcelles agricoles lors de votre retraite?

Plusieurs réponses possibles.

- Vendre mes parcelles
 Céder mes parcelles à des membres de ma famille
 Je conserverai mes parcelles
 Je n'en ai aucune idée pour l'instant

Développement

15. Comment décririez-vous l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie actuellement?

Plusieurs réponses possibles.

- en croissance
- Avec du potentiel de développement
- en régression
- peu de potentiel de développement
- Moteur économique important
- Moteur économique secondaire
- Pressions sur la zone agricole
- Harmonie des usages

16. Selon vous, de quelle façon la MRC de La Haute-Gaspésie peut supporter le développement de l'agriculture?

Forces, faiblesses, opportunités et contraintes

17. Quelles sont les forces du milieu agricole ?

18. Quelles sont les faiblesses du milieu agricole?

19. Quelles sont les principales contraintes au développement du milieu agricole?

20. Quelles sont les opportunités de développement de l'agriculture dans la MRC?

21. Dans 15 ans, comment voyez-vous l'agriculture dans la MRC?

22. Selon vous, qu'est-ce qui devrait être mis de l'avant (actions) pour favoriser un développement de l'agriculture ?

Fourni par
 Google Forms

sondage acériculteurs

Le présent sondage est une initiative servant à l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de La Haute-Gaspésie. Ce plan se veut un outil de planification et de développement du monde agricole. Il est réalisé en concertation avec tous les acteurs du milieu. La première étape consiste à l'élaboration d'un portrait de la situation, le sondage suivant va venir compléter les données issues du recensement du MAPAQ en 2016.

Partenaires



Nom du répondant :

Nom de l'entreprise :

Municipalité :

Une seule réponse possible.

- Cap-Chat
- Sainte-Anne-des-Monts
- La Martre
- Marsoui
- Rivière-à-Claude
- Mont St-Pierre
- Mont-Louis
- Madeleine
- TNO

Généralité

1. a. Est-ce que l'acériculture représente votre activité principale?

Une seule réponse possible.

- oui
- non

b. S'il s'agit d'une activité secondaire, combien d'heures par semaine estimez-vous passer sur votre entreprise :

2. Combien d'employés compte votre entreprise acéricole? (en vous excluant)

Commentaires

Les infrastructures et l'érablière

3. Est-ce que l'état de l'érablière répond à vos besoins en

Une seule réponse possible par ligne.

	oui	non
Accessibilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Superficie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
nombre d'entaille potentiel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres éléments à mentionner ?

4. a Quelle est la superficie totale de l'érablière que vous possédez?

b. Quelle est la superficie totale de l'érablière que vous louez avec bail?

5. a. Désirez vous plus d'entailles pour votre entreprise (si non, passez à la question 7) ?

Une seule réponse possible.

oui

non

5. b. Si oui, combien

6. Quel est le plus gros obstacle à l'obtention de nouvelles entailles?

Commentaires

L'avenir de l'entreprise

7. Prévoyez-vous augmenter ou diminuer votre production d'ici 10 ans?

Une seule réponse possible.

Augmenter

Diminuer

Commentaires

8. a. Prévoyez-vous faire des investissements au cours des prochaines années au sein de votre entreprise?

Une seule réponse possible.

oui

non

b. Si oui, à quel niveau ?

Plusieurs réponses possibles.

- Machinerie
- amélioration de la production
- Bâtiment
- entailles
- infrastructures
- Autre : _____

9. a. Pensez-vous prendre votre retraite à court ou moyen terme?

Une seule réponse possible.

- oui
- non

b. Si oui, dans combien d'années pensez-vous la prendre ?

Une seule réponse possible.

- 0-2 ans
- 2-5 ans
- 5-10 ans

10. Que pensez-vous faire de votre entreprise lorsque vous prendrez votre retraite?

Une seule réponse possible.

- Procéder à un transfert
- Vendre
- Trouver une autre vocation
- Démanteler
- Je n'y ai pas encore réfléchi

11. a. Avez-vous de la relève identifiée pour votre entreprise?

Une seule réponse possible.

- oui
- non
- N/A

b. Si oui, cette relève est-elle :

Une seule réponse possible.

- Familiale
- Non apparenté

12. Si vous n'avez pas de relève actuellement, est-ce dans vos projets de trouver de la relève pour votre entreprise?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

Développement

13. Comment décririez-vous l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie actuellement?

Plusieurs réponses possibles.

- en croissance
 Avec du potentiel de développement
 en régression
 peu de potentiel de développement
 Moteur économique important
 Moteur économique secondaire
 Pressions sur la zone agricole
 Harmonie des usages

14. Selon vous, de quelle façon la MRC de La Haute-Gaspésie peut supporter le développement de l'agriculture?

Forces, faiblesses, opportunités et contraintes

15. Quelles sont les forces du milieu agricole ?

16. Quelles sont les faiblesses du milieu agricole?

17. Quelles sont les principales contraintes au développement du milieu agricole?

18. Quelles sont les opportunités de développement de l'agriculture dans la MRC?

19. Dans 15 ans, comment voyez-vous l'agriculture dans la MRC?

20. Selon vous, qu'est-ce qui devrait être mis de l'avant (actions) pour favoriser un développement de l'agriculture ?

Transformateurs de produits alimentaires de La Haute-Gaspésie

Le présent sondage est une initiative servant à l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de La Haute-Gaspésie. Ce plan se veut un outil de planification et de développement du monde agricole. Il est réalisé en concertation avec tous les acteurs du milieu. La première étape consiste à l'élaboration d'un portrait de la situation, le sondage suivant va nous permettre de bien comprendre les besoins des transformateurs alimentaires de La Haute-Gaspésie.

Partenaires



1. Nom du répondant :

2. Nom de l'entreprise :

3. Type d'entreprise

4. Municipalité :

Utilisation de produits de La Haute-Gaspésie

Cette section ne concerne que les aliments produits sur le territoire de La Haute-Gaspésie. La section suivant traitera des aliments produits sur le territoire de la Gaspésie.



5. Est-ce que vous utilisez des aliments produits localement, en Haute-Gaspésie, dans votre entreprise?

Une seule réponse possible.

- oui
 non (passer à la section suivante)

6. Commentaires

7. De quelle nature sont ces produits?

Plusieurs réponses possibles.

- Petits fruits
 Fruits
 Légumes
 Viandes
 Fines herbes
 Farine sans gluten
 Huile de chanvre ou de canola
 Confitures
 Produits de l'érable
 Algues
 Bières
 Autre : _____

8. Votre clientèle sait-elle que vous utilisez des produits de La Haute-Gaspésie?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

9. Êtes-vous satisfait de l'offre de produits de La Haute-Gaspésie?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

10. Commentaires

11. Êtes-vous satisfait de la qualité des produits de La Haute-Gaspésie?

Une seule réponse possible.

oui

non

12. Commentaires

13. Comment les produits de La Haute-Gaspésie arrivent-ils chez vous?

Plusieurs réponses possibles.

Livrés par le producteur

Nous allons les chercher à la ferme

Nous les achetons chez un autre commerçant

Distributeurs

Autre : _____

14. Considérez-vous que l'utilisation de produits de La Haute-Gaspésie est une valeur ajoutée à votre produit fini?

Une seule réponse possible.

oui

non

15. Commentaires

Utilisation de produits de La Gaspésie

16. Est-ce que vous utilisez des aliments produits ailleurs en Gaspésie dans votre entreprise?

Une seule réponse possible.

- oui
 non (passer à la section suivante)

17. Commentaires

18. De quelle nature sont ces produits?

Plusieurs réponses possibles.

- Petits fruits
 Fruits
 Légumes
 Viandes
 Fines herbes
 Farine sans gluten
 Huile de chanvre ou de canola
 Confitures
 Produits de l'érable
 Céréales
 Fromages
 Bières et Alcool
 Algues
 Autre : _____

19. Votre clientèle sait-elle que vous utilisez des produits gaspésiens?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

20. Êtes-vous satisfait de l'offre de produits gaspésiens?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

21. Commentaires

22. Êtes-vous satisfait de la qualité des produits gaspésiens?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

23. Commentaires

24. Comment les produits arrivent-ils chez vous?

Plusieurs réponses possibles.

- Livrés par le producteur
 Nous allons les chercher à la ferme
 Nous les achetons chez un autre commerçant
 Distributeurs
 Autre : _____

25. Considérez-vous que l'utilisation de produits gaspésiens est une valeur ajoutée à votre produit fini?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

26. Commentaires

Vos intérêts

27. Seriez-vous intéressé à utiliser des produits locaux ou en utiliser plus?

Une seule réponse possible.

- oui
 non (passer à la section suivante)

28. Commentaires

29. Quel produits aimeriez vous utiliser?

Plusieurs réponses possibles.

- Petits fruits
 Fruits
 Légumes
 Viandes
 Fines herbes
 Farine sans gluten
 Huile de chanvre ou de canola
 Confitures
 Produits de l'érable
 Céréales
 Fromages
 Bières et Alcool
 Algues
 Charcuteries
 Oeufs
 Autre : _____

30. Êtes-vous disposé à payer plus pour des produits locaux?

Une seule réponse possible.

- moins de 10%
 10-20%
 20-30%
 non
 Autre : _____

31. Commentaires

32. Connaissez-vous des producteurs locaux?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

33. Seriez-vous intéressé à en rencontrer?

Une seule réponse possible.

- oui
 non

Développement

34. Comment décririez-vous l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie actuellement?

35. Selon vous, est-ce que la MRC de La Haute-Gaspésie devrait supporter le développement de l'agriculture?

Une seule réponse possible.

- oui
 non
 je ne sais pas

36. Selon vous, de quelle façon la MRC de La Haute-Gaspésie peut supporter le développement de l'agriculture?

37. Dans 15 ans, comment voyez-vous l'agriculture dans la MRC?

38. Selon vous, qu'est-ce qui devrait être mis de l'avant (actions) pour favoriser un développement de l'agriculture ?

Fourni par
 Google Forms

Sondage intervenants du secteur agricole

Le présent sondage est une initiative servant à l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de La Haute-Gaspésie. Ce plan se veut un outil de planification et de développement du monde agricole. Il est réalisé en concertation avec tous les acteurs du milieu.

Partenaires



Nom du répondant :

Nom de l'organisme :

Fonction au sein de l'organisme

Municipalité :

Une seule réponse possible.

- Cap-Chat
- Sainte-Anne-des-Monts
- La Martre
- Marsoui
- Rivière-à-Claude
- Mont St-Pierre
- Mont-Louis
- Madeleine
- TNO
- Autre : _____

1. Décrivez les services/activités de votre organisation et votre rôle au sein de celle-ci en lien avec le milieu agricole.

Développement

2. Comment décririez-vous l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie actuellement?

Plusieurs réponses possibles.

- en croissance
- Avec du potentiel de développement
- en régression
- peu de potentiel de développement
- Moteur économique important
- Moteur économique secondaire
- Pressions sur la zone agricole
- Harmonie des usages

3. Selon vous, quel est l'impact de l'agriculture dans le développement de la MRC de La Haute-Gaspésie?

4. Selon vous, de quelle façon la MRC de La Haute-Gaspésie peut supporter le développement de l'agriculture?

Forces, faiblesses, opportunités et contraintes

5. Quelles sont les forces du milieu agricole ?

6. Quelles sont les faiblesses du milieu agricole?

7. Quelles sont les principales contraintes au développement du milieu agricole?

8. Quelles sont les opportunités de développement de l'agriculture dans la MRC?

9. Quels sont selon vous les enjeux reliés au développement de l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie?

10. Dans 15 ans, comment voyez-vous l'agriculture dans la MRC?

11. Selon vous, qu'est-ce qui devrait être mis de l'avant (actions) pour favoriser un développement de l'agriculture ?

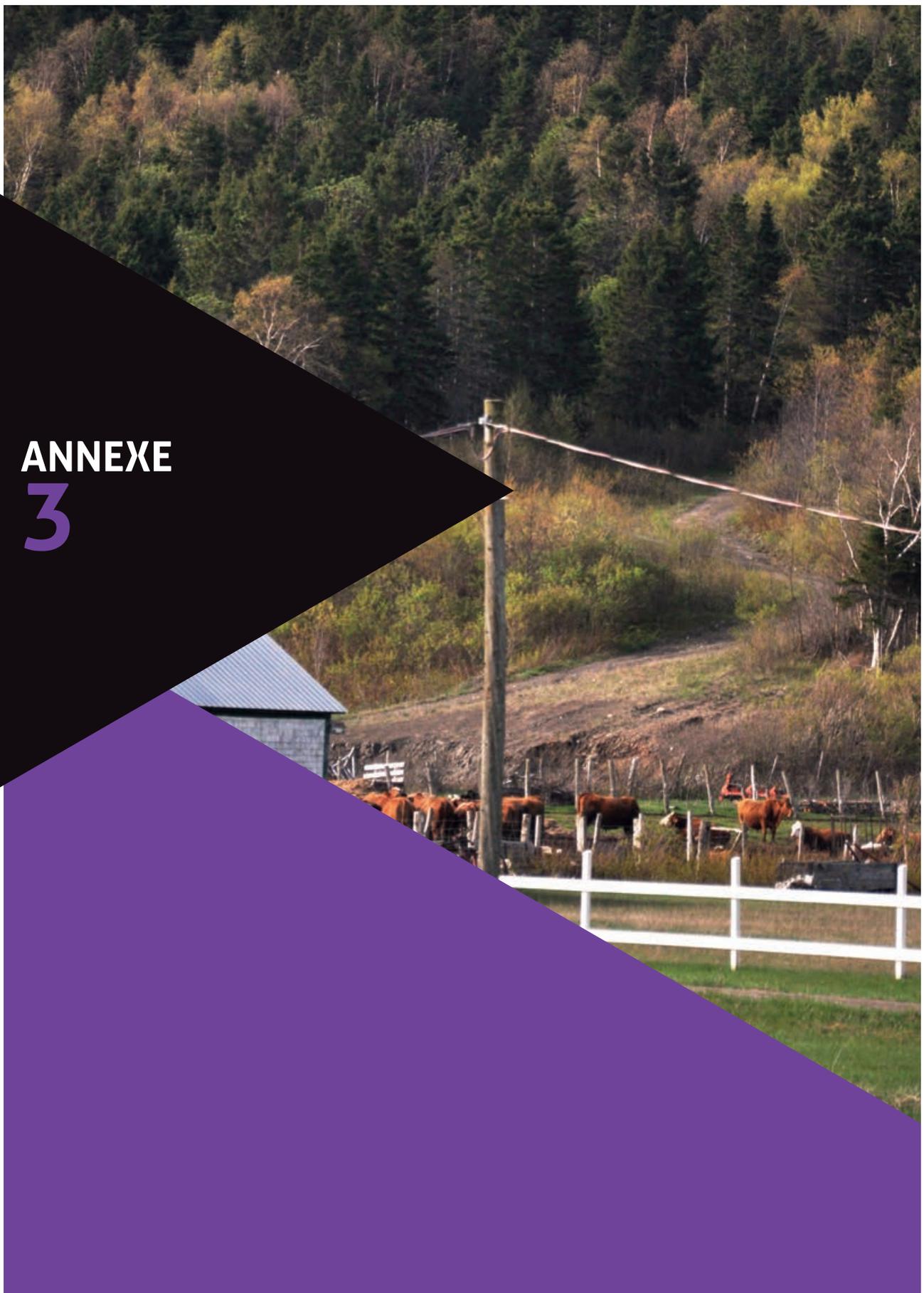
Spécificités

12. Votre organisation a-t-elle été impliquée dans la réalisation de projets qui touche le développement de l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie? Si oui, spécifiez.

13. Si vous avez été impliqué dans un projet qui touche le développement de l'agriculture dans la MRC de La Haute-Gaspésie, quelles ont été, selon vous, les retombées ?

14. Quelles sont, selon vous, les actions que votre organisation devrait mettre de l'avant pour favoriser le développement de l'agriculture?

ANNEXE
3



Le 30 novembre 2017, avait lieu un atelier avec les producteurs agricoles de la Haute-Gaspésie. Les invitations avaient été envoyées par l'UPA de la Gaspésie-Les Îles. Seize exploitants représentants dix entreprises étaient présents. Les productions de bœuf, de lait, de légumes et horticole étaient représentées. Aussi, trois futurs producteurs étaient présents.

Lors de cette rencontre, le comité de travail a présenté le portrait de l'agriculture, les grands constats et les enjeux. Par la suite, les producteurs étaient invités à travailler en petits groupes sur l'énumération d'actions possibles pour chaque enjeu. Environ 15 minutes étaient allouées à un enjeu et chaque producteur a eu l'occasion de travailler sur trois enjeux. Le tableau 13 à la page 119 de la présente annexe présente les résultats de cet exercice.

De plus, une activité de type nuage de mots a été réalisé afin de jeter les bases de la vision de l'agriculture en Haute-Gaspésie. Quatre grands thèmes ont été utilisés, soit le **développement**, le **territoire**, la **production** et l'**économie**.

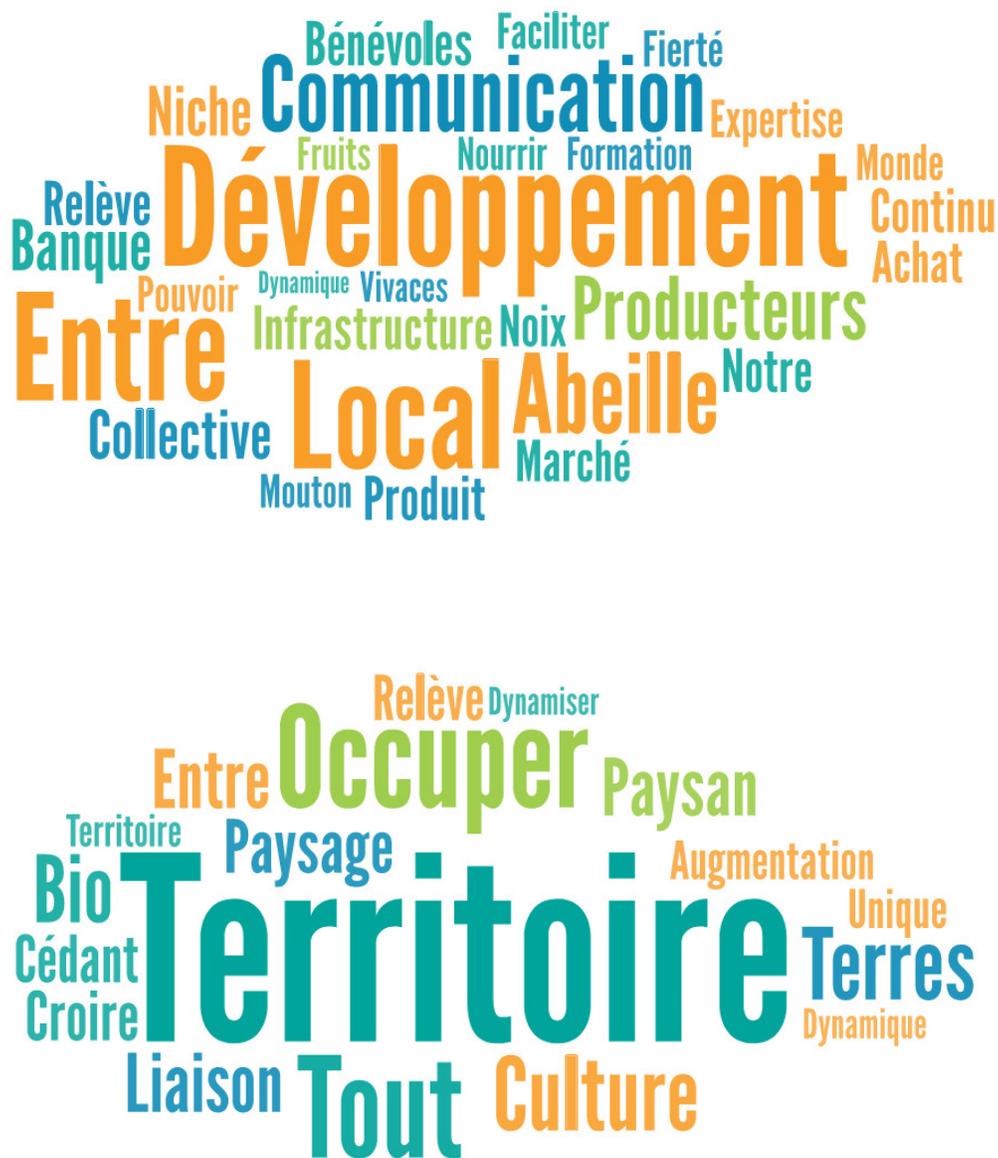




Tableau 13 : Pistes d'action énumérées lors de l'atelier effectué avec les producteurs agricoles

Améliorer la qualité de nos sols afin d'augmenter notre rendement aux champs.	
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des produits marins • Valorisation des boues de fosses septiques • Utilisation des bois raméaux fragmentés dans les écocentres • Formation (chaux et amendements) • Formation (analyse de sols, engrais vert, drainage et rotation des terres) 	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration d'utilisation de la chaux et autres techniques • Location avec bail à long terme • Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) • Banque d'informations sur ce que les producteurs possèdent • Entraide pour les équipements • Analyse des sols
Reconnaître, soutenir et consolider les exploitants déjà en place.	
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un réseau de communication entre les producteurs • Accessibilité aux terres (financièrement) • Sensibilisation du milieu à l'importance de donner accès à la terre • Formation pour la main-d'œuvre • Diagnostic d'entreprise • Baux à long terme • Travaux à forfait pour entreprise (travail d'équipe) • Rapprochement entre les intervenants et les producteurs • Programme d'aide (accès à la main-d'œuvre) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de volume • Travail sur des créneaux pour générer du volume • Pression politique pour quotas de sirop • Communication sur les services offerts • Parc d'engraissement de bovins • Fonds accessible • Subventions adaptées • Visite des intervenants • Formation (planification financière) • Rapprochement du monde municipal
Faciliter la mise en marché de nos produits.	
<ul style="list-style-type: none"> • Distribution mobile en circuit court • Arrimage des besoins des transformateurs avec les producteurs • Engagement d'une ressource commune • Inventaire des besoins et de l'offre • Regroupement des producteurs pour mieux fournir les transformateurs • Comité de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Usine de pâte et fromagerie • Achat local dans les institutions • Plateforme interactive avec coordonnateur • Mise en commun des connaissances sur les règles • Marché public • Sensibilisation et formation à la transformation • Metro
Favoriser l'établissement de la relève et l'occupation de notre territoire.	
<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion à L'ARTERRE • Séjour exploratoire sur l'agriculture • Valorisation des terres en friche • Fonds pour remettre les terres en culture • Inventaire • Projet agroforestier • Soutien et facilitation pour la relève • Proposition de stage en entreprise • Activité dans les écoles primaire et secondaire • Création d'un fonds simple • Accès physique et financier pour la terre • Finissants en maraîchage et proposition de terre abordable • Nouvelles productions de fruits et de noix • Permission d'être petit au début 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail en matière de règlement sur l'abattage • Mini abattoir et boucherie pour citoyens qui achètent des animaux • Augmentation des taxes pour friche • Bail modèle pour diffusion • Sensibilisation à l'utilisation des terres • Agriculture à temps partiel • Ferme incubateur (plateforme agricole de l'Ange-Gardien) • Une entreprise par village • Soutien de l'agriculture citoyenne • Diversification des productions maraîchères • Reconnaissance des artisans



MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE
464, boulevard Sainte-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1T5
418 763-7791 · hautegaspesie.com

